

PRÉCISION DES BESOINS ■ DÉVELOPPEMENT ■ IMPLANTATION ■ GESTION DE PROJET

RAPPORT ANNUEL 2007.2008

CORPORATION
D'HÉBERGEMENT
DU QUÉBEC

POUR DES IMMEUBLES EN SANTÉ!

PLAN D'AFFAIRES 2005-2008

ATTEINTE DES OBJECTIFS

ORIENTATION 1

FOURNIR DES SERVICES ADAPTÉS AUX BESOINS

AXE D'INTERVENTION 1.1

Les efforts en matière de développement d'affaires

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats 2007-2008
Élaborer un plan de développement des affaires. Introduire au moins 5 nouveaux produits ou services au cours de 2005-2008.	Publication du plan Nombre de produits et de services implantés	Plan publié en septembre 2006 L'approche en location Liste permanente en architecture et en ingénierie Sharepoint pour le Dossier de Santé du Québec

AXE D'INTERVENTION 1.2

Le déploiement de l'expertise

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats 2007-2008
Élaborer des normes et des guides en fonction des changements en matière de santé et de services sociaux.	Nombre de guides et normes qui ont été diffusés	Orientations ministérielles en prévention et contrôle des infections Guide de l'utilisateur – Cadre de référence normatif Signalisation extérieure Le drapeau du Québec Norme pour CHSLD

AXE D'INTERVENTION 1.3

L'amélioration continue de l'approche client

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats 2007-2008
Proposer des offres de service et conclure des protocoles d'entente pour les projets d'immobilisations. Évaluer la satisfaction de la clientèle dans une proportion de 25% des mandats effectués.	Nombre d'offres de service et de protocoles d'entente Pourcentage des mandats évalués	69% des offres de service ont été acceptées. 17 protocoles d'ententes ont été signés. 18 entrevues personnalisées ont été réalisées en 2006-2007.



ORIENTATION 2

CONSOLIDER NOTRE EFFICACITÉ ET NOTRE PERFORMANCE

AXE D'INTERVENTION 2.1

L'amélioration du processus intégré de livraison de projets

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats en 2007-2008
Réaliser les projets d'immobilisations dans le respect des programmes, des coûts et des échéanciers.	Pourcentage des projets dont les échéanciers convenus sont respectés	56 % des projets ont respecté les échéanciers convenus.
	Pourcentage des projets dont les coûts sont respectés	69 % des budgets ont été respectés.
Effectuer le paiement des factures reliées aux projets d'immobilisations gérés par la Corporation dans un délai de 30 jours à partir de la date de réception de la facture.	Pourcentage des factures payées dans les délais	80 % des factures ont été payées dans un délai de 30 jours.

AXE D'INTERVENTION 2.2

La gestion des processus internes et le développement des compétences du personnel

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats en 2007-2008
Obtenir l'accréditation ISO 9001:2000 pour l'ensemble de l'organisation.	Obtention de l'accréditation	Accréditation obtenue en juin 2005. Renouvellement de la certification en juin 2006.
Consolider l'expertise du personnel.	Nombre de jours de formation et coûts investis	957 jours de formation pour un investissement de 212 446 \$.

AXE D'INTERVENTION 2.3

La révision de politiques financières

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats en 2007-2008
Adapter le mécanisme de suivi et d'évaluation des opérations de financement à court terme suite à la révision de la politique du MSSS plafonnant les coûts d'emprunt temporaire du réseau.	Élaboration du mécanisme de suivi	La nouvelle stratégie de gestion des risques utilisant les swaps est appliquée et le logiciel assurant le suivi est opérationnel depuis l'été 2006.
Réviser la politique de tarification en considérant les coûts réels engagés dans le cadre des activités.	Application de la politique	La politique est en application.

AXE D'INTERVENTION 2.4

La connaissance des éléments d'actif du réseau de la santé et des services sociaux

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats en 2007-2008
Coordonner la réalisation des audits simplifiés pour les immeubles dont la Corporation est propriétaire.	Nombre d'audits réalisés	Les 229 immeubles de la Corporation ont été audités en 2006-2007.
Maintenir à jour l'ensemble de l'information du système d'inventaire SIGARSSS et améliorer son fonctionnement.	Nombre de modifications au contenu du système	L'objectif de valider 90 % des immeubles de SIGARSSS est atteint.
Proposer un plan de conservation des immeubles dont la Corporation est propriétaire.	Dépôt du plan de conservation	Le plan de conservation a été déposé en 2007-2008.

ORIENTATION 3

RENFORCER LA RECONNAISSANCE DE NOTRE EXPERTISE

AXE D'INTERVENTION 3.1

Les efforts en matière de communication et de relations publiques

Objectifs stratégiques	Indicateurs	Résultats en 2007-2008
Modifier et appliquer le plan de communication avec le souci de faire connaître nos services.	Dépôt du plan et activités majeures réalisées	Dépôt du plan en juin 2006 Refonte du site Web en 2007-2008
Effectuer des tournées régionales.	Nombre d'établissements et d'agences rencontrées	18 agences rencontrées pour le suivi des projets d'immobilisations

NOTRE VISION POUR DES IMMEUBLES EN SANTÉ!

Être l'expert immobilier et financier de référence pour le réseau de la santé et des services sociaux.

NOTRE MISSION

Concevoir et mettre en œuvre des solutions optimales en termes de qualité et de coûts en matière d'immobilisations et de financement qui répondent aux besoins des établissements et des autres intervenants du réseau de la santé et des services sociaux.

NOS VALEURS

- Le respect envers nos clients et nos partenaires ;
- L'imputabilité et le professionnalisme de nos ressources humaines ;
- L'intégrité, la rigueur et la transparence dans nos actions ;
- La responsabilité sur les plans social et environnemental.

NOTRE POLITIQUE QUALITÉ

- Optimiser notre expertise dans la réalisation de nos services et produits ;
- Satisfaire notre clientèle en répondant à ses besoins ;
- Effectuer le travail en synergie et agir avec éthique ;
- Réviser en continu l'efficacité de nos opérations et de notre système qualité pour arriver à démontrer notre valeur ajoutée au bénéfice de la santé et des services sociaux.



RAPPORT ANNUEL

2007-2008

CSSS Richelieu-Yamaska
Hôpital Honoré-Mercier
Saint-Hyacinthe





Publié par la Corporation d'hébergement du Québec

SIÈGE SOCIAL

2535, boulevard Laurier, 5^e étage
 Québec (Québec) G1V 4M3

Téléphone : 418 644-3600
 Télécopieur : 418 644-3609

Site Web : www.chq.gouv.qc.ca

BUREAU DE MONTRÉAL

3700, rue Berri, 1^{er} étage
 Montréal (Québec) H2L 4G9

Téléphone : 514 873-2000
 Télécopieur : 514 864-7306

Graphisme : **Pur Design inc.**

Crédits photographiques :

Camirand photo – pages 5, 8 et 10

Jean Désy, photographe – pages 2, 6, 12, 14, 18 et 19

Photo 360 – pages 25, 27, 53 et 56

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2008

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada, 2008

ISSN : 1499-626X

ISBN : 978-2-550-53161-6

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au président de l'Assemblée nationale	4
Message du président-directeur général	5
Membres du conseil d'administration	8
Organigramme de la Corporation	9
Membres du comité de direction	10
Faits saillants 2007-2008	11
Mesures prises pour donner suite aux recommandations du Vérificateur général du Québec	20
Profil de la Corporation	26
États financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2008	27
Rapport de la direction	28
Rapport du vérificateur	29
Résultats	30
Bénéfices non répartis / Surplus d'apport	31
Bilan	32
Flux de trésorerie	33
Notes complémentaires	34
Réalisations 2007-2008	53
Projets mis à l'étude en 2007-2008	54
Projets mis à exécution en 2007-2008	54
Projets mis en service en 2007-2008	55

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport d'activité de la Corporation d'hébergement du Québec pour l'année 2007-2008.

La Corporation d'hébergement du Québec travaille avec engagement et innovation à concevoir et à mettre en œuvre des solutions à valeur ajoutée afin de soutenir et d'accompagner les divers intervenants du réseau de la santé et des services sociaux dans la réalisation de leurs projets d'immobilisations.

Dans ce contexte, les membres de l'équipe pluridisciplinaire de la Corporation offrent une expertise sur les plans immobilier, technique et financier, de même que le financement nécessaire à la réalisation de ces projets. Ensemble, ils partagent un objectif commun : des établissements et des équipements à la fine pointe de la technologie, adaptés aux réalités de la médecine moderne, pour un réseau sociosanitaire qui favorise santé et vitalité.

Afin de donner suite aux recommandations formulées par le Vérificateur général, le ministère de la Santé et des Services sociaux a signé une Entente-Cadre de gouvernance avec la Corporation pour les projets d'immobilisations dans le réseau. À cet effet, la nouvelle approche en gestion de projet de la Corporation, L'Approche 3C, permettra l'application concrète et efficace de plusieurs éléments de l'Entente.

Par ces initiatives, la Corporation d'hébergement du Québec participe à la création et à l'évolution d'un milieu de santé toujours plus solide et viable, et pave ainsi la voie au mieux-vivre de notre collectivité.

Le ministre,



Philippe Couillard



Réalisée par madame Élisabeth Mathieu, *Par les hublots de la rêverie* est une œuvre d'art qui amalgame peinture sur toile, sérigraphie sur verre, verre laminé coloré, bronze, aluminium, bois et fluorescents. L'œuvre est installée dans la salle d'attente du Centre de radio-oncologie de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Des rôles bien encadrés

Pierre angulaire d'une gestion saine des projets d'immobilisations dans le réseau de la santé et des services sociaux, l'Entente-Cadre de gouvernance signée avec le ministère de la Santé et des Services sociaux est sans aucun doute l'élément majeur de l'année 2007-2008. Cette Entente, qui définit clairement les rôles et les responsabilités des intervenants dans la gestion des projets d'immobilisations, désigne la Corporation comme le gestionnaire des projets immobiliers dans le réseau. Dorénavant, la Corporation sera imputable du respect des contenus, des coûts et des échéanciers des projets.

Une approche basée sur les meilleures pratiques

Dans le but d'appliquer de façon rigoureuse les modalités de l'Entente-Cadre de gouvernance, la Corporation dispose d'une nouvelle approche en gestion de projet : L'Approche 3C (Contenu, Coût, Calendrier). Basée sur les pratiques du Project Management Institute, organisme reconnu au plan international, L'Approche 3C a nécessité la révision des processus, l'adaptation de la structure organisationnelle et l'implantation d'un progiciel de gestion de projet. Au nombre des améliorations notables, mentionnons la mise en place de processus pour gérer les changements, à savoir les avis et les ordres de modification à l'étape de la planification, ainsi que les directives de chantier et les ordres de changement à l'étape de l'exécution. Ces nouvelles façons de faire permettent d'évaluer l'impact des changements, et de les autoriser ou de les refuser selon le cas. Déjà une vingtaine de projets de construction font l'objet d'une expérience pilote et les résultats sont probants; une démonstration en est faite dans le présent rapport.

Des mesures concrètes

Dans le cadre du suivi du rapport du Vérificateur général du Québec en ce qui concerne la gestion des projets immobiliers et le suivi de la gestion des immeubles dans le réseau de la santé et des services sociaux, la Corporation a comparu devant la Commission de l'administration publique le 13 février 2008. Des progrès satisfaisants ont été enregistrés quant à



Michel L. Lesage
Président-directeur général



Centre de réadaptation en déficience intellectuelle de Québec
Québec

la connaissance du parc immobilier, des procédures d'aliénation, de démolition ou de déconstruction d'un immeuble, de l'entretien du parc et du déficit d'entretien. Un seul élément, soit la réévaluation du protocole d'aliénation des immeubles, reste à effectuer en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Une Politique de développement durable

Inspirée des principes de la Loi sur le développement durable ainsi que des valeurs fondamentales de son organisation, la Corporation a adopté en décembre 2007 sa Politique de développement durable. La politique tient compte des principes de santé et de qualité de vie, de production et de consommation responsable, de même que d'efficacité économique et de rentabilité. En continuité et dans l'optique de la Stratégie gouvernementale – et de concert avec le ministère de la Santé et des Services sociaux – un plan d'action est en voie d'élaboration. Ce plan permettra de préciser les moyens et les outils qui seront mis en place pour intégrer l'approche de développement durable aux activités de la Corporation.

Un bénéfice net de 17,6 M\$

La Corporation termine l'exercice financier 2007-2008 avec un bénéfice net de 17,6 millions de dollars. Les produits s'élèvent à 318,3 millions de dollars et enregistrent une hausse de 26,0 millions de dollars

comparativement à l'exercice financier précédent. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des revenus d'intérêt due à une hausse du volume moyen de prêts, et par l'accroissement des revenus de location du réseau de la santé; ces deux éléments ont respectivement généré des montants de 14,3 et 7,9 millions de dollars. Les charges totalisent 300,7 millions de dollars, soit 17,7 millions de dollars de plus que les résultats de l'année financière 2006-2007. Trois éléments ont contribué à ce résultat : l'augmentation des frais financiers de 8,5 millions de dollars, une remise à la clientèle de 3,3 millions de dollars et une réduction de la valeur de biens immobiliers de 2,5 millions de dollars. Notons qu'un montant de 3,3 millions de dollars a été encaissé dans le cadre du règlement à l'amiable d'un litige relatif au refinancement avant échéance d'emprunts à long terme.

L'actif de la Corporation atteint 4,4 milliards de dollars, alors que l'avoir de l'actionnaire se chiffre à 203,8 millions de dollars. Les biens immobiliers et les prêts qui s'élèvent chacun à 1,9 milliard de dollars représentent 86 % de l'actif de la Corporation.

Des mandats d'envergure

Pour la deuxième année consécutive, la Corporation a été un des plus importants fournisseurs de services du Bureau du directeur exécutif des projets de modernisation du Centre hospitalier universitaire

de Montréal, du Centre universitaire de santé McGill et du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine.

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, elle a également analysé le plan fonctionnel et technique du projet de modernisation de l'Hôtel-Dieu de Québec du Centre hospitalier universitaire de Québec, un projet de grande ampleur.

Par ailleurs, dans le cadre de l'informatisation du réseau de la santé et des services sociaux, la Corporation poursuit son implication dans le Dossier de Santé du Québec (DSQ). Rappelons que l'ensemble du projet d'informatisation représente pour le gouvernement du Québec un investissement de 562,6 millions de dollars.

Enfin, la Corporation a assuré la coordination générale de l'ensemble des volets du projet d'achat de 200 nouvelles places d'hébergement en soins de longue durée en mode partenariat public-privé sur le territoire du CSSS Champlain en Montérégie. L'appel de qualification a été lancé le 5 juillet 2007 et l'annonce des quatre candidats qualifiés a été faite le 23 octobre. Le lancement de l'appel de propositions a eu lieu au printemps 2008. À titre de responsable du volet relatif aux infrastructures, la Corporation a défini les exigences pour le choix du site et a préparé le devis de performance relatif à l'environnement physique.

Remerciements

Pour mener à bien ses multiples dossiers, la Corporation peut compter sur une équipe dynamique et chevronnée. Fortement sollicitée par les changements découlant de notre nouvelle approche en gestion de projet, je tiens à souligner l'implication et la détermination de tous les employés. Je souhaite également mettre en relief la collaboration soutenue de nos clients, partenaires et fournisseurs dans les divers dossiers. Enfin, j'adresse mes remerciements à tous les membres du conseil d'administration pour leur profond engagement, et, d'une façon particulière, je rends hommage à madame Lise Verreault,

qui a mis fin à son mandat pour accéder au poste de sous-ministre adjointe au personnel réseau et ministériel du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le parc immobilier du réseau de la santé et des services sociaux est constitué d'actifs dont la valeur dépasse 8 milliards de dollars. L'importance de ces actifs jumelée aux sommes investies annuellement par le gouvernement dans ce secteur justifie qu'un organisme spécialisé telle la Corporation soit exclusivement, voire spécifiquement destiné à la gestion et à l'optimisation des projets immobiliers.



Remise du ASHRAE Technology Award 2008, catégorie *Installations de santé - Bâtiments existants*, à la société de génie-conseil Dessau pour le projet de réhabilitation de l'Hôpital Honoré-Mercier. Frédéric Sauriol (Dessau), Kent Peterson (ASHRAE), Laurier Nicols (Dessau), Michel L. Lesage (Corporation) et Frank Pigeon (CSSS Richelieu-Yamaska)

Déterminée à concevoir et à appliquer des solutions optimales en termes de qualité et de coûts en matière d'immobilisations et de financement, la Corporation a élaboré son Plan d'affaires 2008-2011. Basé sur trois orientations stratégiques – à savoir fournir et développer des services qui répondent aux besoins de ses clients, maintenir et développer son expertise, puis améliorer sa performance – la Corporation met tout en œuvre en faveur d'un environnement sociosanitaire québécois où priment guérison et mieux-vivre... POUR DES IMMEUBLES EN SANTÉ!

Michel L. Lesage

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 MARS 2008



Michel L. Lesage



Michel Vaillancourt

Monsieur Michel L. Lesage

Président-directeur général
Corporation d'hébergement du Québec
Président du conseil d'administration

Monsieur Michel Vaillancourt

Directeur général
Caisse Desjardins du personnel
de l'Administration et des Services publics
Vice-président du conseil d'administration



Ginette Bijou



Diane Laboissonnière

Madame Ginette Bijou

Conseillère en sécurité financière
Financière Sun Life

Madame Diane Laboissonnière

Présidente-directrice générale
CRSS de la Baie-James



Michel Lapointe



Claude Ouellet

Monsieur Michel Lapointe

Directeur général
Hôpital Rivière-des-Prairies

Monsieur Claude Ouellet

Directeur général adjoint au budget
Ministère de la Santé
et des Services sociaux



Gaston Pellan



Réjeanne Pilote

Monsieur Gaston Pellan

Président
GESP inc.

Madame Réjeanne Pilote

Directrice générale
Centre de santé
et de services sociaux de Papineau



Louise Rochette



Claude Gilbert

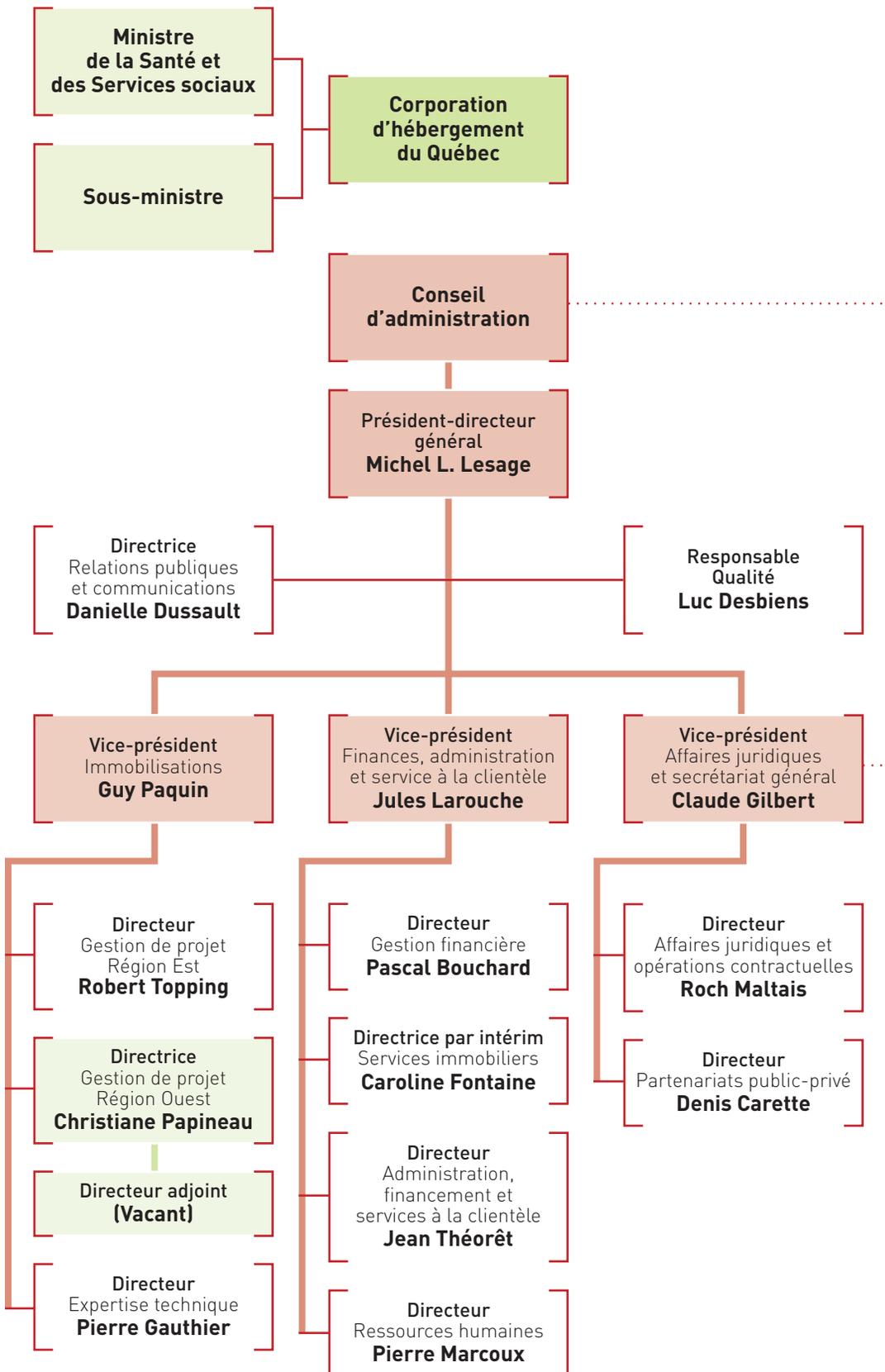
Madame Louise Rochette

Directrice générale par intérim
Société de transport de Lévis
Présidente du comité de vérification

Maître Claude Gilbert

Vice-président aux affaires juridiques
et secrétaire général
Corporation d'hébergement du Québec
Secrétaire du conseil d'administration

ORGANIGRAMME DE LA CORPORATION



MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION



Michel L. Lesage



Claude Gilbert



Jules Larouche



Guy Paquin



Danielle Dussault



Marie Blais

Monsieur Michel L. Lesage

Président-directeur général

Monsieur Claude Gilbert

Vice-président aux affaires juridiques
et secrétaire général

Monsieur Jules Larouche

Vice-président aux finances,
à l'administration et au service à la clientèle

Monsieur Guy Paquin

Vice-président aux immobilisations

Madame Danielle Dussault

Directrice des relations publiques
et des communications
Secrétaire du comité

Madame Marie Blais

Adjointe au président-directeur général

Membres invités au comité de direction

Monsieur Pierre Gauthier

Directeur de l'expertise technique

Monsieur Luc Desbiens

Responsable de la qualité



Pierre Gauthier



Luc Desbiens

Conseil d'administration

Comité exécutif

Monsieur Michel L. Lesage, président
Monsieur Gaston Pellan
Madame Ginette Bijou

Comité de vérification

Madame Louise Rochette, présidente
Monsieur Michel Lapointe
Monsieur Michel Vaillancourt

Comité des ressources humaines

Monsieur Michel L. Lesage, président
Madame Ginette Bijou
Monsieur Michel Lapointe
Madame Réjeanne Pilote

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs, de même que le code de déontologie des employés peuvent être consultés dans le site Internet de la Corporation à l'adresse www.chq.gouv.qc.ca

FAITS SAILLANTS

ENTENTE-CADRE DE GOUVERNANCE

Mandat de gestionnaire de projet

Pour tout projet d'immobilisations qui nécessite une autorisation ministérielle, le cadre de gestion des immobilisations prévoit que la Corporation est désignée gestionnaire de projet, sauf lors de circonstances particulières ou de motifs exceptionnels. À titre de gestionnaire de projet, le rôle et les responsabilités de la Corporation sont les suivants :

- 1 Mettre en place un système de gestion de projet qui comprend un suivi technique et financier qui permet d'informer en tout temps le ministère de l'évolution du projet et des engagements financiers;
- 2 Réaliser, en collaboration avec l'établissement, toute et chacune des étapes d'un projet d'immobilisations et coordonner ces étapes de réalisation;
- 3 Assurer, au cours de l'étape de la planification, la réalisation de l'étude (concepts, plans et devis préliminaires) selon le budget et les autres paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre;
- 4 Procéder, également lors de l'étape de la planification, à l'élaboration des plans et devis définitifs;
- 5 Procéder, au cours de l'étape de la mise en exécution, à la réalisation des travaux;
- 6 Saisir le ministère ainsi que l'agence de tout dépassement appréhendé des coûts autorisés ou d'une modification du programme fonctionnel et technique, et s'assurer d'obtenir l'autorisation requise du ministre avant de poursuivre la réalisation du projet;
- 7 Assumer la responsabilité et l'imputabilité en cas de non-respect des paramètres spécifiés à l'autorisation du ministre.

Mandats généraux

- 1 Élaborer, adapter et maintenir à jour l'ensemble des normes, des guides et des standards techniques relatifs aux projets d'immobilisations, conformément au plan de travail convenu avec le ministère;
- 2 Concevoir, rédiger et maintenir à jour toute la documentation normalisée pertinente à l'application de la réglementation en matière de contrats de construction et de services professionnels relatifs aux projets d'immobilisations en concertation avec le ministère;
- 3 Procéder, conséquemment à une demande du ministère, à l'évaluation et à l'optimisation des programmes fonctionnels et techniques (PFT) ainsi que des solutions immobilières, puis proposer un mode de réalisation approprié de façon à respecter le programme, l'échéancier et le budget.



Monsieur Michel L. Lesage, président-directeur général de la Corporation et monsieur Roger Paquet, sous-ministre de la Santé et des Services sociaux, lors de la signature de l'Entente-Cadre de gouvernance.

Services additionnels

Le ministre ainsi que tout établissement ou agence peuvent, moyennant considération, obtenir de la Corporation des services de



Centre hospitalier universitaire de Québec
Pavillon centre hospitalier de l'Université Laval
Centre de recherche
Québec

gestion de projet, d'expertise technique, immobilière, financière, contractuelle et d'appels d'offres. Dans ce contexte, la Corporation propose au ministre, à l'établissement ou à l'agence une entente qui reflète les services à être dispensés en fonction des besoins.

De telles ententes peuvent également être convenues à l'égard des services liés à l'élaboration des dossiers d'affaires et à la réalisation des projets en partenariat public-privé (PPP), soit durant la phase d'élaboration, de mise en concurrence, de mise en œuvre ou de gestion du projet en mode PPP.

CADRE DE RÉFÉRENCE NORMATIF

En 2007-2008, les documents traitant des exigences fonctionnelles et techniques ainsi que des coûts de référence pour les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) ont été déposés au ministère pour approbation.

Conformément à l'Entente-Cadre de gouvernance, la Corporation a présenté au ministère un plan d'action, lequel vise une réforme complète de l'ensemble des missions du domaine de la santé, l'élaboration de normes fonctionnelles et techniques, de même que l'établissement de coûts de référence. Afin de mener à bien ce mandat, différents comités de travail (composés de représentants du ministère, du réseau de la santé et des services sociaux et de la Corporation) seront mis sur pied en 2008-2009.

PRÉVENTION DES INFECTIONS NOSOCOMIALES

La Corporation a été mandatée par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour le soutenir dans l'élaboration de

normes et de guides en matière de prévention des infections. Dans ce contexte, la Corporation participe aux travaux du Comité immobilisation en prévention des infections nosocomiales (CIPIN).

La Corporation doit définir les standards d'un environnement physique capable de supporter l'application des pratiques de base en prévention des infections dans les secteurs d'activité les plus à risques. Au nombre de ceux-ci, on retrouve l'urgence, la néphrologie, les services ambulatoires, ainsi que les unités de médecine, de chirurgie et de soins intensifs.

Plusieurs comités de travail composés de spécialistes des secteurs concernés et d'un expert en prévention et contrôle des infections ont été formés. Pour chaque sujet d'étude, la Corporation procédera à une analyse des coûts selon le cycle de vie, puis formulera des recommandations pour les constructions neuves et les projets de rénovation.

CENTRES HOSPITALIERS UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL

Le Bureau du directeur exécutif des projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal a confié à la Corporation différents mandats concernant les volets suivants : le développement durable, l'efficacité énergétique et les mesures d'urgence en cas de sinistre.

La Corporation a aussi collaboré à un exercice d'étalonnage international afin d'identifier les opportunités fonctionnelles, opérationnelles et économiques qui pouvaient être applicables aux projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal.

Des protocoles d'entente concernant la gestion comptable, le suivi des honoraires

FAITS SAILLANTS

professionnels et la mise en place de systèmes d'information adaptés à cette fin ont respectivement été signés en mars 2008 entre le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), le Centre universitaire de santé McGill (CUSM), le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, le Directeur exécutif des projets de modernisation et la Corporation.

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE QUÉBEC

À la demande du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Corporation a procédé à l'analyse fonctionnelle et technique du projet d'agrandissement et de rénovation de l'Hôtel-Dieu de Québec. Ce projet majeur prévoit l'ajout d'une superficie de l'ordre de 37 000 mètres carrés et nécessite le réaménagement d'environ 30 000 mètres carrés.

De façon plus spécifique, le projet se présente en quatre lots : le réaménagement et l'agrandissement du cœur de l'hôpital; la construction d'un immeuble de service sur la rue Saint-Vallier, en contrebas du cœur de l'hôpital; la démolition et la reconstruction du Pavillon Collins et du Pavillon de l'enseignement; puis, la rénovation complète de l'immeuble sis au 11, rue de l'Arsenal pour des fins administratives.

Les travaux d'analyse ont nécessité de multiples rencontres avec les représentants du Centre hospitalier universitaire de Québec. L'analyse du programme fonctionnel et technique comprend une enveloppe budgétaire liée à la gestion des risques associés à la complexité de ce projet.

LA QUALITÉ DE L'AIR

Depuis sa publication par le ministère de la Santé et des Services sociaux en 2005, le guide *La qualité de l'air intérieur dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux* demeure, pour les divers

intervenants, l'outil de gestion et de référence pour assurer aux occupants et aux utilisateurs des établissements de santé une qualité de l'air intérieur conforme aux règles et aux usages applicables.

Conséquemment à l'appropriation et à la mise en application du guide par les différents intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, le Comité sur la qualité de l'air intérieur, lequel est sous la responsabilité de la Corporation, a entamé la mise à jour du guide. Cet exercice a pour but d'intégrer des outils concrets afin de faciliter la mise en œuvre des programmes, et ce, sur le fondement des récentes pratiques et connaissances dans le domaine.

UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Corporation a adopté en décembre 2007 une politique de développement durable qui se définit selon les six énoncés suivants :

- 1 Intégrer des stratégies de développement durable dans les projets d'immobilisations pour protéger et améliorer la santé et la qualité de vie des occupants des bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux et s'assurer de leur autofinancement.
- 2 Augmenter les retombées positives directes sur les plans environnemental et économique en misant sur l'optimisation des ressources énergétiques ainsi que sur la consommation responsable dans les bâtiments du réseau de la santé et des services sociaux.
- 3 Assurer un équilibre optimal entre les besoins immobiliers des projets, les ressources financières disponibles et les parties prenantes à toutes les étapes des projets d'immobilisations, et ce, par le biais d'une démarche environnementale axée sur le cycle de vie.

FAITS SAILLANTS



- Réalisation d'un point de services du CLSC
 - CSSS de Vaudreuil-Soulanges
 - Relocalisation de deux CLSC dans une même construction
 - CSSS Richelieu-Yamaska
 - Fusion de deux CHSLD, nouvelle construction de 160 lits
 - CSSS de Trois-Rivières
 - Agrandissement et ajout de lits au CHSLD et à l'urgence
 - CSSS de Memphrémagog
- De plus, au cours de cette période, la Corporation a disposé de trois immeubles ayant fait l'objet d'une déclaration d'immeubles excédentaires par les agences de la santé et des services sociaux concernées. Ces immeubles se situent aux adresses suivantes :
- 2475, avenue de la Pagode, Québec
 - 1, rue Saindon, Sayabec
 - 3950, rue Bellechasse, Montréal
- 4 Favoriser la gestion proactive des projets d'immobilisations par l'intégration de mesures de critères de performance environnementale adaptés aux besoins et au contexte du réseau de la santé et des services sociaux.
 - 5 Maximiser le développement, l'échange et la diffusion des connaissances en matière de développement durable par des canaux de communication dynamiques et accessibles.
 - 6 Intégrer à nos opérations internes une démarche dynamique qui favorise la participation, la formation et l'engagement de l'ensemble du personnel à la cause du développement durable.

LE PARC IMMOBILIER DE LA CORPORATION

Le parc immobilier de la Corporation d'hébergement du Québec se compose de 297 immeubles répartis dans 15 régions. En 2007-2008, un investissement de 1,2 million de dollars a permis d'effectuer 23 transactions, dont 13 acquisitions. Ces engagements sont liés à la réalisation de projets d'immobilisations tels que :

- Construction d'un CHSLD de 212 lits
 - CSSS de Saint-Jérôme
- Implantation d'un CLSC
 - CSSS Jardins-Roussillon

La Corporation a poursuivi sa participation au comité de travail concernant le système d'information immobilier Actifs+ Réseau. La Corporation a émis des recommandations sur les processus pour la normalisation, la cueillette, le traitement et la validation des données immobilières qui devraient être intégrées au système Actifs+ Réseau. Dans le cadre de ce mandat, elle coordonne avec les agences de la santé et des services sociaux l'opération d'authentification des superficies des installations. La superficie est calculée selon la norme canadienne de mesurage dans les établissements de santé CAN/CSA-Z317.11-02. Cette opération se déroule en deux phases. La première consiste à valider les écarts de superficie de plus de 5% entre les données inscrites à l'inventaire du Système d'information de gestion des actifs du réseau de la santé et des services sociaux (SIGARSSS), et celles recensées par le Groupe biomédical Montérégie (GBM). Cette validation a été complétée à la fin de l'année 2007. La seconde phase vise à

FAITS SAILLANTS

régulariser les écarts de moins de 5%. Celle-ci devrait être terminée à l'automne 2008.

Bilan de l'opération d'authentification des superficies :

- 1 089 certificats émis pour authentification
- 290 certificats pour des écarts de plus de 5% (phase I)
- 799 certificats pour des écarts de moins de 5% (phase II)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

L'expertise et le savoir-faire de la Corporation en matière de systèmes d'information ont été mis au service de plusieurs partenaires. Ainsi, dans le cadre du Dossier de Santé du Québec, la Corporation a implanté un nouvel environnement de gestion financière ainsi qu'un système de suivi de factures, en plus de mettre en opération un extranet pour les échanges entre les nombreuses équipes liées à ce dossier d'envergure. En ce qui a trait aux projets de modernisation des centres hospitaliers universitaires de Montréal, la mise en place d'un système de suivi comptable et d'un suivi des honoraires professionnels des équipes maîtres des projets a été réalisée. Il faut également souligner la participation significative de

la Corporation au projet Actifs+ Réseau et, plus précisément, le mandat spécial qu'elle s'est vue confier, en accompagnement du Groupe GBM, auprès de la SOGIQUE pour la poursuite de la mise à jour des équipements médicaux à partir de l'ancien portail SIGARSSS – équipements médicaux.

À l'interne, le déploiement du progiciel Primavera utilisé dans le cadre de L'Approche 3C, la mise en place d'une structure de gestion documentaire corporative, les travaux de refonte de notre architecture technologique, l'assistance pour l'implantation d'un nouveau site Web (ce qui inclut notamment un portail de recrutement des ressources humaines), de même que la rédaction et la mise en place de mesures de sécurité des actifs informationnels sont au nombre des principales activités.

UNE BONNE COMMUNICATION AVEC NOS PARTENAIRES

Des rencontres statutaires avec les 16 agences de santé et des services sociaux, la Régie régionale de santé et des services sociaux du Nunavik et le Conseil Cri et des services sociaux de la Baie James ont eu lieu en cours d'année afin de faire le point notamment sur les différents projets à l'étude ou en exécution et les différents services d'expertise offerts par la Corporation.

OFFRES DE SERVICE ET PROTOCOLES D'ENTENTE

	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Offres de service présentées	24	42	42
Offres de service acceptées	18	30	29
Protocoles d'entente signés	17	37	17

LA CORPORATION EN LIGNE

Constante évolution du suivi des projets d'immobilisations	31 mars 2005	31 mars 2006	31 mars 2007	31 mars 2008
Nombre d'établissements et d'agences	18	42	55	55
Nombre de projets en suivi	25	80	98	103

FAITS SAILLANTS

LE PERSONNEL DE LA CORPORATION

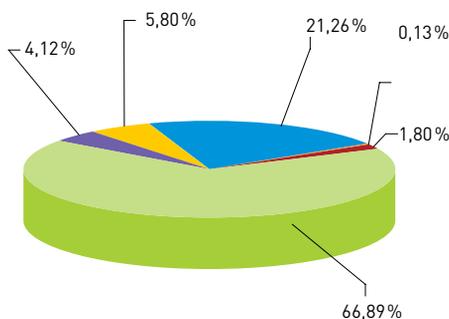
La Corporation pratique une gestion des ressources humaines qui favorise l'utilisation optimale des ressources, le développement individuel, le travail d'équipe, la planification de la relève et le transfert de l'expertise. Au 31 mars 2008, l'effectif de la Corporation se composait de 137 employés réguliers et de 8 employés occasionnels, et il était réparti dans les proportions suivantes : 57 % de femmes et 43 % d'hommes. La Corporation a la chance de compter parmi ses employés quelques représentants de certaines composantes de la société québécoise.

La moyenne d'âge des employés est de 44 ans, et des mesures ont été mises en place afin d'assumer les rares départs à la retraite qui auront lieu au cours des cinq années à venir.

La Corporation a complété en 2007 le Programme d'équité salariale visant ses

Type de contrats signés par la Corporation, par la Corporation à titre de mandataire, par l'établissement et par une agence

- Contrats et avenants en services professionnels
- Contrats de construction
- Contrats d'œuvres d'art
- Autres contrats
- Dossier de Santé Québec - Signé par la CHQ
- Dossier de Santé Québec - Signé par l'ASSS de Montréal



employés professionnels syndiqués. Puis, en février 2008, elle a amorcé le processus avec tout le personnel de soutien syndiqué et tout le personnel non syndiqué.

Convaincue que le climat organisationnel et la reconnaissance au travail sont des éléments qui favorisent la mobilisation et l'épanouissement du personnel, la Corporation a posé des actions concrètes visant à améliorer ces aspects. D'une part, l'organisation a adopté en novembre 2007 une politique au chapitre du rendement exceptionnel et de la réussite des études de perfectionnement. À la lumière de quoi, un employé dont le rendement est exceptionnel et remarquable par sa valeur et ses mérites pourra bénéficier de l'avancement accéléré d'un échelon ou d'un bonus forfaitaire. Par ailleurs, un employé qui réussira un programme universitaire alors qu'il est à l'emploi de la Corporation pourra bénéficier de l'avancement accéléré d'un échelon ou d'un bonus forfaitaire pour chaque tranche de 30 crédits (aux 450 heures de cours). D'autre part, la Corporation a entrepris, conjointement avec un consultant externe, une démarche afin d'établir un plan d'action en ce qui concerne l'attraction et la rétention de son personnel.

Enfin, précisons que 957 jours de formation ont été enregistrés.

LA QUALITÉ : UNE PRIORITÉ DE TOUS LES INSTANTS

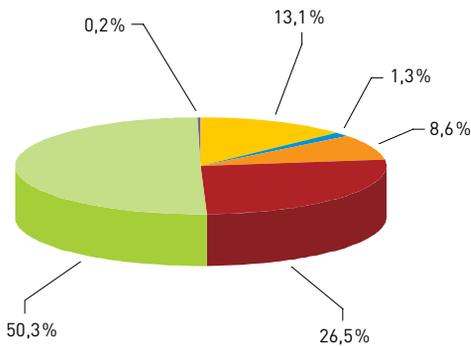
La Corporation s'est dotée d'un système de gestion de la qualité afin d'assurer sa progression et son amélioration continue. Le système qualité de la Corporation est accrédité selon la norme internationale ISO 9001 pour l'ensemble de ses activités, et ce, depuis juin 2005.

Plusieurs années sont nécessaires afin de faire d'un système qualité une solution

FAITS SAILLANTS

Ventilation des prêts au 31 mars 2008

- Projets régionaux
- Projets d'immobilisations des Centres de la petite enfance
- Projets d'immobilisations à l'étude et en exécution
- Refinancement de prêts échus
- Projets d'immobilisations réseau SSS
- Budgets d'exploitation et autres



totallement intégrée aux activités quotidiennes d'une organisation. À cet égard, l'année 2007-2008 aura permis à la Corporation de franchir un pas de plus vers cette maturité convoitée, notamment en apportant de nombreuses améliorations à la documentation, et, par voie de conséquence, en introduisant de nouvelles façons de faire. À la lumière de quoi, plus de 50% des procédures du système qualité ont été améliorées en cours d'année. De plus, deux nouveaux processus liés à la gestion des changements en gestion de projet (aux étapes de la planification et de l'exécution) ont été mis de l'avant.

Par ailleurs, dans le but de suivre étroitement la qualité des opérations de la Corporation, le programme annuel d'audit interne a été réalisé. Chapeauté par le responsable qualité, ce programme a permis d'auditer plus de 30 processus organisationnels, permettant de la sorte d'assurer la conformité des



CSSS de la Haute-Yamaska
Salle de résonance magnétique
du Centre hospitalier de Granby

FAITS SAILLANTS

activités quotidiennes de la Corporation avec les procédures établies, de même que la connaissance et la compréhension des objectifs de performance par l'ensemble du personnel. Ce programme d'audit favorise, de surcroît, l'amélioration continue du système qualité, voire l'amélioration de l'organisation.

Le programme d'audit interne, les audits externes de surveillance et d'accréditation, les revues de direction qualité, le suivi des actions correctives et préventives, l'analyse des non-conformités ainsi que le suivi des objectifs qualité ne sont que quelques outils mis en place par la Corporation afin d'assurer son développement et la satisfaction de sa clientèle.

De nombreux faits saillants caractérisant l'évolution du système qualité ont eu lieu à la Corporation d'hébergement du Québec en 2007-2008, dont les suivants :

- Une revue de direction qualité
- Mise à jour mensuelle des 23 objectifs qualité
- Modification de 15 procédures, 5 instructions et 23 formulaires
- Réalisation de 30 audits internes par une équipe composée de 10 employés et d'un consultant externe



Centre d'hébergement du Boisé
Québec

- Réalisation d'un audit de surveillance en juin 2007 par le Bureau de normalisation du Québec
- Émission de 87 actions correctives
- Émission de 29 actions préventives et pistes d'amélioration
- Traitement de 71 actions correctives et préventives

Le développement et la bonification de notre démarche qualité a permis d'orienter les efforts soutenus du personnel, et, ultimement, d'offrir des services toujours plus adaptés aux besoins de notre clientèle.

DES RÉSULTATS PROBANTS

Le projet de construction du Centre hospitalier Saint-Sacrement, renommé Centre d'hébergement du Boisé, a servi de projet-pilote dans la gestion des changements à l'étape de l'exécution. Bien qu'il n'ait pu profiter que d'une partie de la nouvelle approche en gestion de projet de la Corporation, les résultats positifs obtenus démontrent qu'une application rigoureuse et concertée de cette nouvelle approche entraîne des retombées bénéfiques.

Démarré en 2004 et mis en service en novembre 2007, le projet de construction de ce centre d'hébergement et de soins de longue durée de 64 lits ainsi que d'un



Centre d'hébergement du Boisé
Québec

FAITS SAILLANTS

stationnement intérieur a été réalisé selon le contenu, le budget et l'échéancier prévus. Voici les principaux éléments ayant contribué à ce succès :

Un protocole d'entente définissant clairement les rôles et les responsabilités de chacune des parties prenantes;

Un plan fonctionnel et technique produit selon la nouvelle méthodologie;



Un plan fonctionnel et technique complété quelques mois après la mise à l'étude et intégrant une évaluation des coûts du projet selon Uniformat II;

Un seul chargé de projet du dépôt des plans et devis définitifs jusqu'à la fin du projet;

Une meilleure coordination des différents intervenants;

Des documents contractuels présentant une description claire et complète du mandat basé sur le plan fonctionnel et technique;

Des documents contractuels exigeant la production d'un plan qualité et d'un plan de travail avec une structure de découpage de projet;

Une révision de la grille de sélection des professionnels et l'ajout d'une entrevue;

Une participation active du chargé de projet aux réunions de chantier;

Un surveillant de chantier présent à temps plein;

L'évaluation de rendement des professionnels depuis la fin de l'étape des plans et devis définitifs;

Un suivi rigoureux des directives de chantier et une détection rapide des problématiques pendant l'exécution des travaux :

- 122 directives traitées;
- 64 ordres de changement autorisés, pour un total de 336 087 \$;
- 5 directives exécutoires émises.

Une enveloppe budgétaire respectée

- Le budget de construction établi au départ à 10 591 000 \$ a été indexé à 10 856 000 \$ en octobre 2006;
- Le budget des frais administratifs contingents est demeuré à 150 000 \$ tout au long du projet;
- Les frais de transactions immobilières évalués à 1 183 600 \$ ont été réduits de 173 600 \$;
- Les frais pour le mobilier et l'équipement ont totalisé 1 218 000 \$.

Coût (construction, honoraires professionnels)	10 856 000 \$
Frais administratifs contingents	150 000 \$
Transactions immobilières	1 010 000 \$
Mobilier et équipement	1 218 000 \$
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AUTORISÉE	13 234 000 \$

MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RECOMMANDATIONS 3.21 – Étape « Planification des projets »

- S'assurer que les besoins des établissements sont bien définis dans les programmes fonctionnels et techniques (PFT) avant de formuler les recommandations destinées au ministère;
- S'assurer que les estimations de coûts présentées dans les programmes fonctionnels et techniques sont complètes;
- S'assurer que les programmes fonctionnels et techniques contiennent l'analyse des risques nécessaire à la détermination du mode de réalisation des projets et à l'établissement des sommes réservées aux dépenses imprévues.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Utilisation de la nouvelle méthodologie concernant l'élaboration des PFT pour tous les établissements du réseau, conformément à la circulaire MSSS du 3 juillet 2006;	✘	
Utilisation d'une estimation complète des coûts, incluant l'indexation, telle que requise dans la nouvelle méthodologie de PFT;	✘	
Offre de support et d'encadrement complémentaires à la méthodologie de PFT aux établissements, afin d'assurer une compréhension uniforme et une meilleure qualité de l'information dans le PFT;	✘	
Bonification de la méthodologie de PFT en ce qui a trait à certains éléments spécifiques peu développés dans la version du 3 juillet 2006, notamment au plan des risques;		Hiver 2008-2009
Développement d'outils d'évaluation et d'analyse de risques;	En cours*	
Élaboration de règles concernant l'enveloppe budgétaire (contingences) pour la gestion des risques;		Hiver 2008-2009
Élaboration de coûts cibles par composantes de projet et par type;	✘	
Mise en place de mécanismes de gestion et d'outils d'analyse;	✘*	
Consolidation et accroissement de l'effectif de l'équipe d'estimation des coûts et de la planification;	✘	
Affectation de ressources dédiées à l'analyse des PFT.	✘	

* Fera l'objet d'améliorations sur une base continue.

** Débuté dans certains projets. L'application graduelle de cette pratique sera étendue à tous les projets.

MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RECOMMANDATION 3.21 – Étape « Exécution des projets »

- Revoir les estimations de coûts des projets en tenant compte notamment des indexations et du contexte inflationniste et en évaluer l'impact budgétaire avant de lancer les appels d'offres.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Action intégrée dans les processus en cours;	×	
Clarification des communications relatives à l'indexation lors des annonces de coût de projet.	×	

- S'assurer que les choix visant à réduire les coûts des projets et à respecter les budgets autorisés soient économiques et qu'ils n'entraîneront pas d'augmentation des dépenses d'entretien.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Développement d'une approche intégrée afin que la conception par les professionnels externes tienne compte, entre autres, du développement durable (LEED, etc.) et des coûts d'entretien et d'opération;	En cours*	
Intégration de cette approche dans les processus en cours;		Automne 2008**
Emphase sur l'intégration de mesures d'efficacité énergétique dans les projets;	En cours	
Élaboration d'un système d'information sur les différents types d'ouvrages, adaptabilité du bâtiment, etc. (action à plus long terme);		Printemps 2009
Réalisation de bilans de projet, révisés 1 à 2 ans après la réception définitive des ouvrages.		Automne 2008**

* Fera l'objet d'améliorations sur une base continue.

** Débuté dans certains projets. L'application graduelle de cette pratique sera étendue à tous les projets.

MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RECOMMANDATION 3.21 – Étape « Exécution des projets » (suite)

- Se doter d'une procédure de gestion des changements efficiente, qui lui permette d'autoriser les changements importants avant leur réalisation et de convenir d'un prix avec l'entrepreneur avant le début des travaux.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Utilisation du module de suivi des directives de chantier et des ordres de changement (ODC) dans 10 projets actuellement en cours (« propriété CHQ » ou « propriété établissement » pour lesquels la Corporation a été mandatée) dont la construction a récemment débuté;	×	
Application systématique du suivi des directives / ODC pour tous les projets passant à l'étape exécution (construction);	×	
Ajout de surveillants de chantiers relevant de la Corporation afin d'assurer l'efficacité du nouveau processus et de faire en sorte que les approbations requises soient faites avec célérité par les professionnels externes et les entrepreneurs;	×	
Modification aux documents d'appel d'offres pour professionnels ainsi qu'aux contrats.	×	

RECOMMANDATION 3.22 – Étape « Exécution des projets »

- Prendre des mesures pour que les travaux demandés par les établissements et non nécessaires à la réalisation des projets initialement prévus ne soient pas effectués à l'intérieur de ces projets.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Utilisation sous peu du module de suivi des avis de changement et ordres de modification (ODM) dans quelques projets-pilotes (« propriété Corporation » ou « propriété établissement » pour lesquels la Corporation a été mandatée) ayant reçu récemment l'autorisation ministérielle de mise à l'étude;	×	
Application systématique du suivi des avis / ODM pour tous les projets qui débutent et/ou qui changent d'étape en planification (concept, plans et devis préliminaires, plans et devis définitifs);	En cours**	
Modification aux documents d'appel d'offres pour professionnels ainsi qu'aux contrats.	×	

* Fera l'objet d'améliorations sur une base continue.

** Débuté dans certains projets. L'application graduelle de cette pratique sera étendue à tous les projets.

MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RECOMMANDATION 3.23 – Étape « Suivi »

- ➔ *Obtenir mensuellement, ou plus souvent si besoin est, des rapports d'avancement des projets qui présentent un portrait de la situation à l'égard des prévisions de coûts, de l'échéancier et du degré d'avancement des travaux.*

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Développement et implantation du nouveau système d'information de gestion de projet;	En cours	Hiver 2008-2009
Mise en place d'un comité de gestion pour les projets qui démarrent et/ou sont en cours, comité de haut niveau (établissement, agence, Corporation) se réunissant régulièrement;	X**	
Production d'un rapport mensuel d'avancement (non automatisé) par les professionnels, transmis aux établissements/agences et discuté lors des rencontres des comités de gestion de projet;	X**	
Élaboration de tableaux de bord disponibles de façon continue et en temps réel, portant sur les divers paramètres des projets.		Hiver 2008-2009

- ➔ *Intervenir en temps opportun auprès des établissements et des professionnels qui conçoivent les projets afin de faciliter la prise en compte de ses recommandations portant sur le respect des PFT et des budgets autorisés.*

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Production d'un plan qualité et d'un plan de travail par les professionnels, tel qu'exigé dans les documents d'appel d'offres;	X**	
Projet-pilote sur les modifications à l'étape planification (avis / ODM) en cours actuellement sur un projet;	X	
Participation systématique des chargés de projet aux réunions de coordination (étape planification) et aux réunions de chantier (étape exécution);	X**	
Offre de support et d'encadrement complémentaires à la méthodologie de PFT aux établissements avant la présentation finale du PFT par l'établissement.	X	

* Fera l'objet d'améliorations sur une base continue.

** Débuté dans certains projets. L'application graduelle de cette pratique sera étendue à tous les projets.

MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RECOMMANDATION 3.23 – Étape « Suivi » (suite)

- Préciser aux fournisseurs de services, soit les professionnels et les entrepreneurs, les critères utilisés pour mesurer leur performance et les sanctions possibles si celle-ci est insatisfaisante;
- Évaluer la performance des fournisseurs et en faire un critère de sélection.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Révision et mise en application d'un formulaire standardisé pour les évaluations des professionnels;	×	
Évaluation systématique des fournisseurs après chaque étape depuis juillet 2006;	× **	
Élaboration d'une grille révisée pour la sélection des professionnels, incorporée aux documents d'appel d'offres des fournisseurs;		Hiver 2009-2010
Modification des processus en fonction des critères actuels et en cours d'implantation.	×	

RECOMMANDATION 3.25 – Étape « Évaluation et reddition de comptes »

- Disposer d'une information complète sur les projets de construction.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Développement et implantation du nouveau système d'information de gestion de projet;	En cours	Hiver 2008-2009
Mise en place de divers outils (protocole d'entente, plan d'action, ordre du jour et compte rendu de réunions de coordination et de réunions de chantier, comités de gestion, plan de management de projet, structure de découpage de projet, etc.), lesquels sont partagés avec les diverses parties prenantes concernées.	× **	

- Effectuer les bilans des projets une fois ceux-ci terminés.

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Production d'un bilan par fournisseur déjà intégré aux documents d'appel d'offres;	× **	
Révision des gabarits des différents outils (bilan de projet, plan d'action, etc.).	×	

* Fera l'objet d'améliorations sur une base continue.

** Débuté dans certains projets. L'application graduelle de cette pratique sera étendue à tous les projets.

MESURES PRISES POUR DONNER SUITE AUX RECOMMANDATIONS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

RECOMMANDATION 3.25 – Étape « Évaluation » (suite)

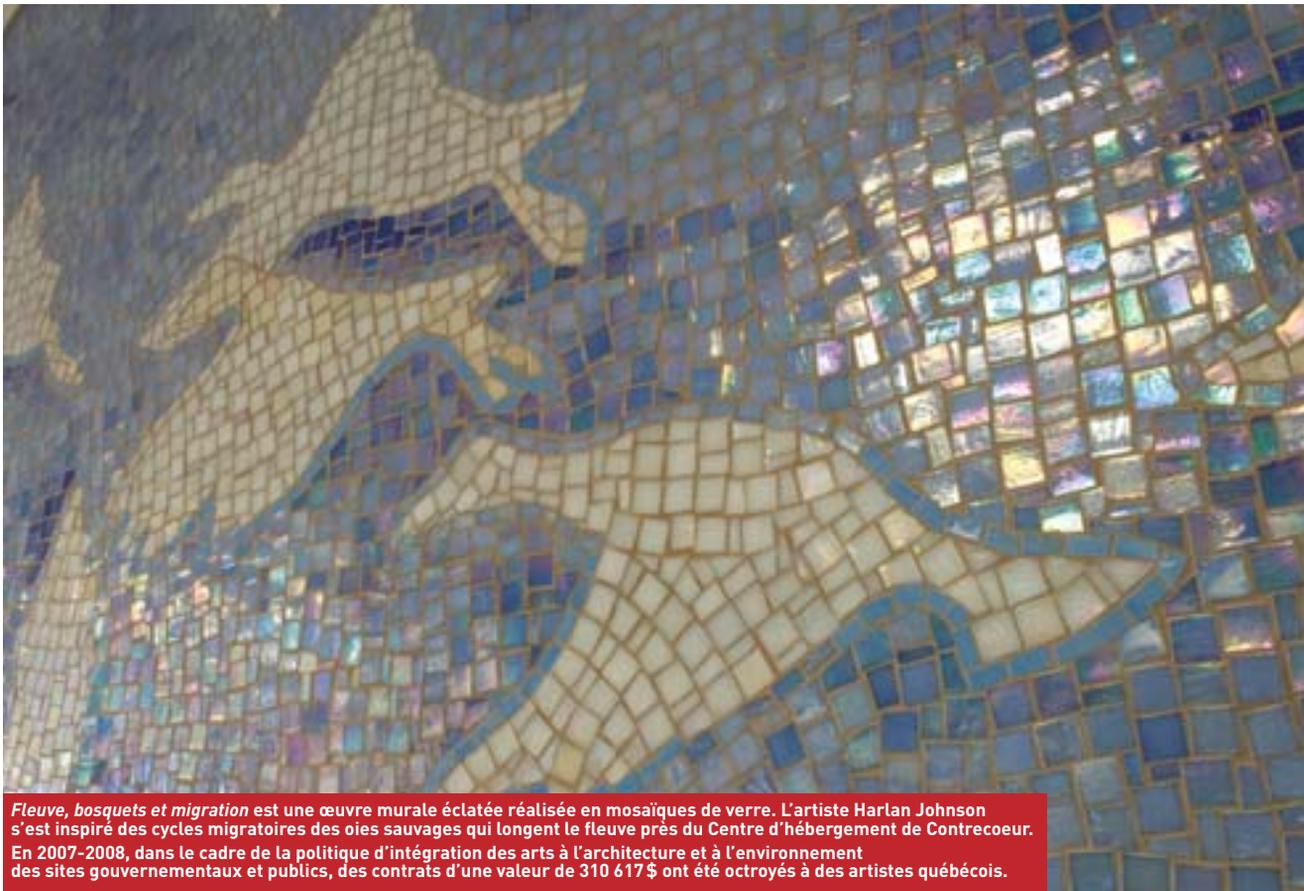
- ➔ *Rendre compte de sa performance à l'égard de la gestion des projets à son conseil d'administration et à l'Assemblée nationale par le moyen de son rapport annuel.*

Actions entreprises ou qui seront mises en œuvre à court terme

	Complété	À compléter
Développement et mise en place du nouveau système d'information de gestion de projet.		Automne 2008

* Fera l'objet d'améliorations sur une base continue.

** Débuté dans certains projets. L'application graduelle de cette pratique sera étendue à tous les projets.



Fleuve, bosquets et migration est une œuvre murale éclatée réalisée en mosaïques de verre. L'artiste Harlan Johnson s'est inspiré des cycles migratoires des oies sauvages qui longent le fleuve près du Centre d'hébergement de Contrecoeur. En 2007-2008, dans le cadre de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des sites gouvernementaux et publics, des contrats d'une valeur de 310 617\$ ont été octroyés à des artistes québécois.

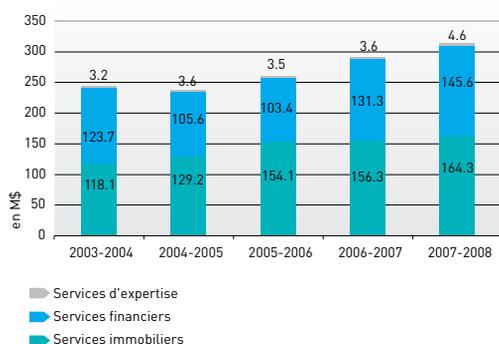
PROFIL DE LA CORPORATION

- Entreprise du gouvernement autonome et imputable
- Actif : 4,4 milliards de dollars
 - 1,9 milliard de dollars en biens immobiliers
 - 2,3 milliards de dollars en financement
- Capacité d'emprunt de 4,3 milliards de dollars
 - 2,8 milliards de dollars d'emprunts à court terme
 - 1,5 milliard de dollars d'emprunts à long terme
- Avoir de l'actionnaire : 203,8 millions de dollars
- Chiffre d'affaires : 318,3 millions de dollars
- Nombre de propriétés : 297 immeubles

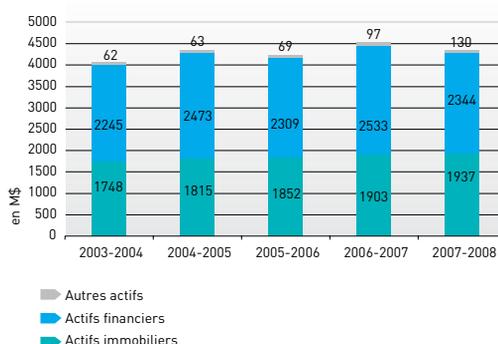
Depuis sa création le 1^{er} décembre 1999, la Corporation a :

- Livré plus de 140 projets totalisant des investissements de 1,9 milliard de dollars;
- Réalisé des projets d'une valeur minimale de 200 millions de dollars par année;
- Signé plus de 5 900 contrats avec les professionnels et les entrepreneurs.

Évolution des revenus sur la période 2007-2008 par type de services



Évolution de l'actif immobilier et des actifs financiers de la CHQ



ÉVOLUTION DES OPÉRATIONS CONTRACTUELLES

	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	Total
Contrats et avenants en services professionnels	579	466	454	438	519	2456
- architectes et ingénieurs	410	300	275	257	364	1606
- autres professionnels	169	166	179	181	155	850
Contrats de construction	88	76	68	38	32	302
Contrats d'œuvres d'art	68	56	33	54	45	256
Autres contrats	150	161	133	207	165	816
DSQ - Signé par la CHQ	-	-	-	-	1	1
DSQ - Signé par l'ASSS de Montréal	-	-	-	-	14	14
Total	885	759	688	737	776	3845

ÉTATS FINANCIERS

DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2008

CSSS du Nord de Lanaudière
Centre hospitalier régional
de Lanaudière
Saint-Charles-Borromée



RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Corporation d'hébergement du Québec ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

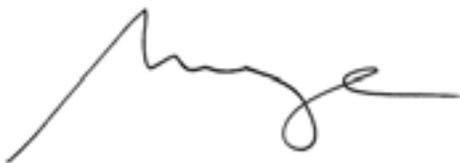
Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Corporation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Corporation, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur présente la nature et l'étendue de cette vérification de même que son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le président-directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel L. Lesage', written in a cursive style.

Michel L. Lesage

Québec, le 3 juin 2008

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au ministre des Finances du Québec

J'ai vérifié le bilan de la Corporation d'hébergement du Québec au 31 mars 2008 ainsi que les états des résultats, des bénéfices non répartis, du surplus d'apport et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le Vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, à l'exception des changements apportés aux conventions comptables relatives aux instruments financiers expliqués à la note 3, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,



Renaud Lachance, CA

Québec, le 3 juin 2008

RÉSULTATS

de l'exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

	Notes	2008	2007
PRODUITS			
Revenus d'intérêt		145 606	131 338
Revenus de location :			
➤ Réseau de la santé	5	160 212	152 264
➤ Autres - net	6	398	976
Honoraires de gestion relatifs aux projets mandatés		3 270	1 998
Honoraires d'expertise		1 313	1 563
Subvention du gouvernement du Canada	7	-	144
Gain sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente		719	14
Amortissement des apports reportés		4 735	3 988
Revenus de projets à l'étude retirés		1 786	-
Autres produits		235	39
		318 274	292 324
CHARGES			
Frais financiers - net	8	222 244	213 761
Amortissement	9	58 690	57 467
Charges générales et administratives	10	10 643	9 536
Coûts d'expertise		781	1 439
Réduction de valeur des biens immobiliers		2 530	-
Coûts relatifs aux projets à l'étude retirés		1 786	-
Système d'information sur les immeubles du réseau		144	785
Autres charges		593	-
Remise aux clients	11	3 283	-
		300 694	282 988
BÉNÉFICE NET		17 580	9 336

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

de l'exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	150 953	141 617
Ajustement relatif à l'application du chapitre 3855 sur les instruments financiers (note 3)	2 954	-
Solde ajusté du début de l'exercice	153 907	141 617
Bénéfice net	17 580	9 336
Solde à la fin de l'exercice	171 487	150 953

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SURPLUS D'APPORT

de l'exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Solde au début de l'exercice	18 505	13 050
Excédent de la juste valeur sur le coût des terrains acquis pour une contrepartie mineure ou nulle	3 699	5 143
Contributions d'organismes se rapportant aux terrains	102	312
Solde à la fin de l'exercice	22 306	18 505

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

BILAN

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

	Notes	2008	2007
ACTIF			
Encaisse		-	12 378
Créances	12	47 605	23 221
Frais payés d'avance		379	1 739
Créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés		1 713	-
Loyers à recevoir	13	8 022	9 059
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	14	62 198	68 267
Prêts	15	1 851 133	1 981 385
Créances à recevoir – projets mandatés	16	436 822	519 281
Biens immobiliers	17	1 935 881	1 901 779
Actifs incorporels	18	13 513	14 331
Immeubles destinés à la vente	19	775	823
Projets à l'étude		28 183	30 881
Autres éléments d'actif	20	24 292	38 026
		4 410 516	4 601 170
PASSIF			
Chèques en circulation moins encaisse		3 070	-
Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	21	40 081	40 361
Intérêts courus	22	43 985	55 802
Emprunts à court terme	23	2 104 255	2 293 647
Dette à long terme	24	1 841 004	1 876 758
Autres éléments de passif	25	174 328	155 144
		4 206 723	4 421 712
AVOIR DE L'ACTIONNAIRE			
Capital-actions	26	10 000	10 000
Surplus d'apport		22 306	18 505
Bénéfices non répartis		171 487	150 953
		203 793	179 458
		4 410 516	4 601 170

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (note 29)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


Michel L. Lesage,
président



Louise Rochette,
présidente du comité de vérification

FLUX DE TRÉSORERIE

de l'exercice terminé le 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

	2008	2007
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice net	17 580	9 336
Éléments sans incidence sur la trésorerie et équivalents de trésorerie :		
➤ Gain sur disposition de biens immobiliers et d'immeubles destinés à la vente	(719)	(14)
➤ Réduction de valeur des biens immobiliers	2 530	–
➤ Ajustement des produits dérivés à la juste valeur	(650)	–
➤ Ajustement de la dette à long terme au taux effectif	1 366	–
➤ Intérêts sur obligations à coupons irréguliers	8 745	7 913
➤ Revenus d'intérêt imputés aux soldes des prêts et aux projets mandatés	(67 269)	(63 001)
➤ Intérêts imputés aux biens immobiliers, aux actifs incorporels, aux projets à l'étude et aux autres éléments d'actif	(8 432)	(6 116)
➤ Honoraires de gestion imputables aux projets mandatés et prêts CPE	(3 270)	(1 999)
➤ Frais de gestion imputés aux biens immobiliers et aux projets à l'étude	(983)	(1 242)
➤ Remise aux clients	3 283	–
➤ Amortissement :		
➤ Biens immobiliers	57 629	56 439
➤ Actifs incorporels	51	88
➤ Autres éléments d'actif	2 106	2 529
➤ Autres éléments de passif	(4 735)	(3 988)
Variations nettes des actifs et des passifs liés aux activités d'exploitation :		
➤ Créances	(9 571)	(1 542)
➤ Frais payés d'avance	(19)	(1 666)
➤ Loyers à recevoir	1 037	962
➤ Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer	(1 440)	426
➤ Intérêts courus	(11 817)	7 906
	(14 578)	6 031
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
➤ Rentrées de fonds des prêts	1 222 794	756 814
➤ Sorties de fonds des prêts	(1 046 321)	(999 257)
➤ Rentrées de fonds des créances à recevoir – projets mandatés	326 460	196 941
➤ Sorties de fonds des créances à recevoir – projets mandatés	(219 177)	(131 938)
➤ Rentrées de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	9 876	–
➤ Sorties de fonds des sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme	(3 807)	(3 807)
➤ Acquisition de biens immobiliers	(58 771)	(63 390)
➤ Produit de disposition de biens immobiliers	18	15
➤ Acquisition d'immeubles destinés à la vente	(197)	(4)
➤ Produit de disposition d'immeubles destinés à la vente	1 650	–
➤ Rentrées de fonds des projets à l'étude	324	2
➤ Sorties de fonds des projets à l'étude	(12 873)	(15 445)
➤ Acquisition des autres éléments d'actif	(1 287)	(415)
➤ Acquisition d'actifs incorporels	(3 273)	(2 217)
	215 416	(262 701)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
➤ Emprunts à court terme	14 389 983	11 857 736
➤ Remboursement des emprunts à court terme	(14 580 339)	(11 628 436)
➤ Emprunts à long terme	239 985	101 935
➤ Remboursement de la dette à long terme	(273 473)	(80 077)
➤ Augmentation nette des autres éléments de passif	7 518	17 002
➤ Augmentation nette du surplus d'apport	40	312
	(216 286)	268 472
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(15 448)	11 802
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	12 378	576
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (note 31)	(3 070)	12 378

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

1. CONSTITUTION, MISSION ET OPÉRATIONS

La Corporation d'hébergement du Québec (la Corporation) est une personne morale à fonds social, constituée en vertu de la *Loi sur la Corporation d'hébergement du Québec* (L.R.Q., C 68.1).

La Corporation a pour mission d'offrir aux intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, moyennant considération et dans un objectif d'autofinancement, l'expertise technique et financière ainsi que le financement nécessaire à la gestion, à la construction, à l'entretien et à l'acquisition d'immobilisations, d'équipements et d'infrastructures sociosanitaires.

Elle a également pour mission de posséder, et d'en faire la location moyennant considération, des biens utilisés ou qui doivent être utilisés par un établissement de santé et de services sociaux, une agence de la santé et des services sociaux ou un conseil régional visé à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2) ou à la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris* (L.R.Q., chapitre S-5) ou toute autre personne, société ou association désignée à cette fin par le ministre ou par le gouvernement.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Corporation, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la comptabilisation des produits et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

REVENUS DE LOCATION

La Corporation constate les revenus de location provenant du réseau de la santé en comptabilisant mensuellement une provision établie en fonction des loyers annuels prévus, approuvés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au début de l'exercice financier. Un ajustement des revenus de location se fait en fin d'année pour tenir compte des loyers réels. Toute différence est comptabilisée à titre de dû ou à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux.

BIENS IMMOBILIERS

Immeubles en exploitation

Les immeubles achetés par la Corporation sont inscrits au coût ou à la juste valeur lorsque la contrepartie est mineure ou nulle. L'excédent de la juste valeur des terrains sur leur coût est comptabilisé au surplus d'apport. L'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût est comptabilisé à titre d'apports reportés.

Les bâtiments sont amortis sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire pour des périodes d'amortissement qui varient de 10 à 50 ans.

Les coûts d'amélioration et d'aménagement qui se rapportent aux terrains et les coûts ajoutés aux bâtiments qui font l'objet de bail emphytéotique sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire pour une période équivalant au moindre de leur durée de vie ou de la durée du bail emphytéotique.

Immeubles en cours de construction

Le coût des immeubles en construction comprend, en sus des coûts directs, une fraction pertinente des charges générales et administratives qui s'y rapportent et les frais de financement. Les frais de financement sont capitalisés aux immeubles en cours de construction jusqu'au moment de leur transfert aux immeubles en exploitation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Mobilier et équipement en location

Le mobilier et l'équipement en location attribuable aux biens immobiliers sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 ans.

ACTIFS INCORPORELS

Développements d'applications et de logiciels

Les développements d'applications et de logiciels relatifs aux quatre projets du Dossier de Santé du Québec, soit « Couche d'accès à l'information de santé » (CAIS), « Télé Santé », « Services de consentement », « Adaptation de la CAIS à l'infrastructure à clé publique » (ICP-CAIS), dont la Corporation est propriétaire sont comptabilisés au coût. Les coûts comprennent, en sus des coûts directs, les frais de financement ainsi que les frais de gestion, et ce, jusqu'au moment où ils seront mis en opération. Ils seront amortis à partir de cette date.

Systèmes informatiques

Les systèmes informatiques sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE

Les immeubles destinés à la vente sont évalués au moindre du coût amorti et de sa juste valeur, diminué des frais de vente. La Corporation cesse de les amortir aussitôt qu'elle décide de s'en départir.

PROJETS À L'ÉTUDE

Les projets à l'étude comprennent, en sus des coûts directs, les frais de gestion et de financement. Ces frais sont imputés

jusqu'au virement du coût des études au coût des projets de construction et de réfection, ou jusqu'au moment où le coût des études est remboursé par le ministère de la Santé et des Services sociaux ou d'autres organismes dans les cas où les projets ne sont pas mis en œuvre.

INTÉRÊTS CAPITALISÉS

La partie de la dépense d'intérêt attribuable aux immeubles en cours de construction est capitalisée selon le taux d'intérêt moyen pondéré des emprunts temporaires.

AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

Travaux de conservation

Les travaux de conservation encourus sur les immobilisations sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 15 ans lorsque les projets sont complètement réalisés. Les sommes sont refacturables aux locataires. La récupération de ces frais s'effectue sur la même durée de 15 ans.

Équipements informatiques

Les équipements informatiques sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

Équipements informatiques – Dossier de santé du Québec

Les équipements informatiques sont composés d'infrastructures technologiques relatives aux quatre projets du Dossier de santé du Québec, dont la Corporation est propriétaire. Ils sont comptabilisés au coût. Ils seront amortis au moment de leur mise en opération.

Mobilier et équipement

Le mobilier et l'équipement utilisés à des fins administratives sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Aménagements de locaux

Les aménagements de locaux sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 10 et 25 ans.

DETTE À LONG TERME

Les obligations émises à coupons irréguliers sont inscrites à leur valeur nominale, augmentées annuellement de la capitalisation de la charge d'intérêt au taux effectif, selon la méthode de l'intérêt composé.

AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Apports reportés

Les apports reportés sont constitués de l'excédent de la juste valeur des bâtiments sur leur coût lorsque la contrepartie est mineure ou nulle, et des contributions d'organismes pour financer des projets de construction. Ils sont virés graduellement aux résultats selon la même méthode d'amortissement que les bâtiments y afférents.

Les contributions d'organismes se rapportant aux terrains sont comptabilisées dans le surplus d'apport. Lorsque des conditions sont rattachées à ces contributions, elles sont comptabilisées dans les apports reportés et virés au surplus d'apport au moment où les conditions sont respectées.

LOYERS PERÇUS D'AVANCE

Les loyers perçus d'avance sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 25 ans, soit la durée du bail échéant en 2029 et 2030.

RÉGIMES DE RETRAITE

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux puisque la Corporation

ne dispose pas d'informations suffisantes pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Corporation est d'inclure dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse et les chèques en circulation moins l'encaisse, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

La Corporation utilise des instruments financiers dérivés dans le but de réduire le risque de taux d'intérêt auquel l'exposent ses emprunts à court terme. Selon la politique de la Corporation, elle désigne, en bonne et due forme, certains instruments financiers dérivés comme couverture de juste valeur d'un instrument d'emprunt bien identifiés. Elle estime que les instruments financiers dérivés désignés sont efficaces comme couvertures, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée de l'instrument, puisque la durée jusqu'à échéance, le montant notionnel (le principal) et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions de l'instrument d'emprunt couvert.

La Corporation utilise des contrats de swaps de taux d'intérêt dans le cadre de sa politique de gestion des activités de la trésorerie des emprunts et des placements à court terme ainsi que des risques financiers y afférents. Les contrats de swaps de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêt sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés. Ils sont comptabilisés à la juste valeur au bilan au poste actifs ou passifs liées aux produits dérivés. Les gains ou pertes sur le swap résultant de la réévaluation de la juste valeur du swap sont comptabilisés aux résultats à titre

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

d'ajustement de la charge d'intérêt sur instrument d'emprunt couvert.

La valeur comptable de l'élément couvert est quant à elle ajustée pour tenir compte de la variation de juste valeur attribuable au risque couvert. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation de la juste valeur de l'élément couvert sont comptabilisés aux résultats.

à court terme, cette évaluation correspond au coût. L'évaluation des dettes à long terme, quant à elle, correspond généralement au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- Les sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme sont classées dans les «Placements détenus jusqu'à leur échéance». Elles sont évaluées initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Corporation, cette évaluation correspond au coût.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Catégories et évaluation

La Corporation a effectué les classements suivants :

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés sont classés dans les «Actifs et Passifs détenus à des fins de transaction». Ils sont évalués à la juste valeur et les gains/pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque période sont enregistrés aux «Résultats».
- Les créances, les loyers à recevoir, les prêts, les créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés et les créances à recevoir – projets mandatés sont classés dans les «Prêts et créances». Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ce qui correspond à une évaluation au coût pour la Corporation.
- Les créditeurs et retenues sur contrat à payer, les intérêts courus, les emprunts à court terme ainsi que les dettes à long terme sont classés dans les «Autres passifs financiers». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créditeurs et retenues sur contrat à payer, les intérêts courus, les emprunts

Dérivés

La juste valeur est enregistrée comme actifs ou passif liés aux produits dérivés au bilan.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction engagés lors de l'émission de dettes à long terme sont déduits de leur valeur comptable et sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette concernée.

3. MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

La Corporation a adopté les nouveaux chapitres suivants :

- i) Le chapitre 1530 «Résultat étendu» introduit un nouvel état financier représentant la variation des capitaux propres qui découle d'opérations et d'événements sans rapport avec l'actionnaire. Ces opérations et événement incluent la variation des gains et pertes latents relativement aux variations de juste valeur de certains instruments financiers. L'application de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Corporation. La Corporation ne présente donc pas un

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

3. MODIFICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

« Résultat étendu » puisque la comptabilisation des gains et des pertes attribuables au classement de ses instruments financiers doit être présentée aux « Résultats ».

- ii) Le chapitre 3855 « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Ces instruments doivent être classés dans des catégories définies. Ce classement détermine la façon dont chaque instrument est évalué ainsi que le mode de présentation des gains et pertes s'y rapportant.

Le chapitre 3855 fournit également les lignes directrices pour la comptabilisation des coûts de transaction engagés dans l'émission de dettes à long terme. Les coûts de transaction sont maintenant déduits des dettes à long terme et sont amortis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de vie prévue de la dette concernée. Auparavant, ils étaient présentés dans les frais d'émission, d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme et amortis sur la durée de la dette respective selon la méthode de l'amortissement linéaire.

L'application de ce chapitre est faite rétroactivement sans retraitement des états financiers des périodes antérieures. Au 1^{er} avril 2007, l'évaluation des actifs et passifs financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif et la reclassification des coûts directement attribuables à l'émission de dettes à long terme en diminution de la dette à long terme ont eu pour effet de diminuer les autres éléments d'actifs et les dettes à long terme de 9,4 M\$ et 12,4 M\$ respectivement. Les bénéfices non répartis d'ouverture ont augmenté de 3,0 M\$.

De plus, la Corporation a choisi le 1^{er} mars 2003 comme date de transition pour le recensement des instruments financiers incorporés. Un instrument financier incorporé est une composante d'un instrument financier ou d'un autre contrat pour laquelle les caractéristiques sont similaires à un instrument financier dérivé. Ce recensement n'a pas eu d'effet sur les états financiers.

- iii) Le chapitre 3861 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » établit les normes pour la présentation des instruments financiers et les dérivés non financiers et identifie l'information relative qui devrait être présentée.
- iv) Le chapitre 3865 « Couvertures » apporte des précisions aux dispositions de la note d'orientation 13 (« NOC-13 »), Relations de couvertures. Ce chapitre indique le moment et la façon d'utiliser la comptabilité de couverture ainsi que l'information à divulguer. La comptabilité de couverture permet de comptabiliser les gains et les pertes rattachés à un instrument financier dérivé dans la même période que ceux rattachés à l'élément couvert. Antérieurement, l'échange périodique de paiements d'intérêt sur les contrats de swap de taux d'intérêt était comptabilisé à titre d'ajustement de la charge d'intérêt sur instrument d'emprunt couvert. Le montant net correspondant à payer à des contreparties ou à recevoir des contreparties était enregistré comme actifs ou passifs liés aux produits dérivés au bilan. Depuis le 1^{er} avril 2007, les contrats de swaps de taux d'intérêt que la Corporation conclut à titre d'élément de couverture de la juste valeur de ses emprunts à court terme sont comptabilisés dans le cadre d'une relation de couverture selon la méthode décrite aux conventions comptables.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

4. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouveaux chapitres relativement au capital et aux instruments financiers, soit les chapitres 1535, 3862 et 3863, qui s'appliqueront aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007, soit le 1^{er} avril 2008 pour la Corporation. La Corporation prévoit que l'application de ces nouveaux chapitres n'aura pas un impact significatif sur ses résultats, sa situation financière et ses flux de trésorerie.

Le chapitre 1535 « Informations à fournir concernant le capital » d'une entité et la façon dont il est géré. Selon ces nouvelles normes, une entité devra fournir les informations suivantes :

- ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital;
- le fait qu'elle se soit conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise;
- si elle ne s'est pas conformée à ces exigences, les conséquences d'une telle inapplication.

Le chapitre 3862 « Instruments financiers – information à fournir » modifie les obligations d'informations à fournir relativement aux instruments financiers qui étaient auparavant incluses dans le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Selon ces nouvelles normes, une entité devra fournir des informations dans ses états financiers qui permettront aux utilisateurs d'évaluer :

- l'importance des instruments financiers sur sa situation financière et sa performance financière;

- la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels elle s'est exposée au cours de la période et à la date de clôture, ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

Le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation » reprend telles quelles les directives de présentation de l'ancien chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ».

Par ailleurs, l'ICCA a également publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » en remplacement des chapitres 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels », et 3450 « Frais de recherche et de développement ». Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels, y compris les actifs incorporels générés en interne. Ce chapitre s'appliquera aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la Corporation adoptera ces nouvelles normes au cours de son exercice ouvert le 1^{er} avril 2009. La direction estime qu'il n'y aura pas d'incidences significatives sur ses états financiers au regard de l'application de ces nouvelles normes.

5. REVENUS DE LOCATION – RÉSEAU DE LA SANTÉ

Les revenus de location proviennent de baux, d'une durée de 15 ans, signés à compter du 1^{er} avril 2000 avec des centres hospitaliers (CH), des centres locaux de services communautaires (CLSC), des centres hospitaliers de soins de longue durée (CHSLD) et d'autres organismes du réseau de la santé qui occupent les immeubles de la Corporation. Ces revenus sont établis annuellement en fonction de la politique de tarification de la Corporation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

6. REVENUS DE LOCATION – AUTRES – NET

	2008	2007
REVENUS DE LOCATION	4 130	3 998
CHARGES		
Frais d'exploitation	1 654	1 510
Intérêts	472	443
Travaux de conservation	769	256
Amortissement des immeubles	743	719
Amortissement des aménagements de locaux	94	94
	3 732	3 022
	398	976

7. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

En vertu de l'article 95 de la *Loi nationale sur l'habitation* (S.R.C., c. N-11), la Corporation est admissible à une contribution du gouvernement du Canada qui lui permet d'assumer le coût du financement de projets d'habitation. À cet égard, 23 immeubles ont été déclarés admissibles à ces contributions.

8. FRAIS FINANCIERS – NET

	2008	2007
INTÉRÊTS SUR DETTE À LONG TERME		
Obligations	19 547	19 214
Billets	98 192	99 895
Autres dettes	2 501	2 567
Amortissement des escomptes, primes et frais à l'émission de dettes à long terme	–	487
Autres frais financiers	(3 365)	8
	116 875	122 171
(Moins)		
Revenus d'intérêt d'un Fonds d'amortissement se rapportant aux immeubles de la Corporation géré par le ministère des Finances	1 614	1 797
	115 261	120 374
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS À COURT TERME		
Intérêts	113 754	97 869
(Moins)		
Intérêts imputés aux immeubles en cours de construction dont la Corporation est propriétaire, aux projets à l'étude, aux actifs incorporels et aux autres éléments d'actif	6 766	4 477
Revenus d'intérêt	5	5
	106 983	93 387
	222 244	213 761

Les intérêts sur les emprunts à court terme comprennent un montant de 1,0 M\$ qui représente le gain net comptabilisé sur les contrats de swaps de taux d'intérêt utilisés dans le cadre de la comptabilité de couverture.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

8. FRAIS FINANCIERS – NET (suite)

Les frais d'intérêt sur emprunts contractés auprès d'entreprises apparentées, sous contrôle commun, s'élèvent à 100,7 M\$ (2007 : 102,5 M\$) pour les emprunts à long terme et 65,2 M\$ (2007 : 43,7 M\$) pour les emprunts à court terme.

Les autres frais financiers représentent principalement le montant récupéré de 3,3 M\$ à la suite d'un règlement à l'amiable intervenu le 6 décembre 2007. Il s'agit du remboursement de contributions payées en 2006, relatives au refinancement avant échéance d'emprunts à long terme d'un montant de 3,5 M\$.

9. AMORTISSEMENT

	2008	2007
BIENS IMMOBILIERS		
Immeubles en exploitation	52 963	51 723
Mobilier et équipement en location	3 923	3 997
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		
Travaux de conservation	1 804	1 747
	58 690	57 467

10. CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

	2008	2007
Salaires et avantages sociaux	10 249	9 173
Frais des locaux occupés par la Corporation	633	813
Services professionnels	396	358
Postes, messageries, communication et commercialisation	221	178
Informatique	309	227
Frais administratifs et de bureau	261	237
Autres charges	659	616
Amortissement du mobilier et équipement, des systèmes informatiques et des équipements informatiques	259	289
	12 987	11 891
(Moins)		
Frais de gestion et coûts directs capitalisés aux biens immobiliers, aux créances à recevoir – projets mandatés et aux projets à l'étude	1 165	1 310
Coûts directs imputés aux coûts d'expertise et au système d'information sur les immeubles du réseau	1 179	1 045
	10 643	9 536

11. REMISE AUX CLIENTS

En raison des surplus dégagés en 2007-2008, la Corporation a décidé d'accorder une remise à sa clientèle du réseau de la santé et des services sociaux. Cette remise équivaut à 3% de la charge d'intérêt 2007-2008 sur les créances à recevoir-projets mandatés et sur les prêts portant intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30%.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

12. CRÉANCES

	2008	2007
Montant à recevoir du gouvernement du Québec	23 237	17 960
Agences de la santé et des services sociaux	19 041	280
Établissements du réseau de la santé	4 250	4 725
Intérêts à recevoir sur les dérivés	689	-
Autres	388	256
	47 605	23 221

Le 24 octobre 2007, le ministère de la Santé et des Services sociaux a précisé que le transfert de propriété en faveur de la Corporation des actifs du projet Index-patient maître (IPME) ne prendra effet qu'au terme des travaux réalisés. Ainsi, les coûts qui étaient auparavant présentés dans les actifs incorporels et dans les autres éléments d'actifs ont été reclassés dans les créances. Au 31 mars 2007, ces coûts étaient respectivement de 11,1 M\$ et de 5,7 M\$. Ainsi, au 31 mars 2008, les créances relatives aux agences de la santé et des services sociaux incluent les coûts du projet IPME pour un montant de 17,9 M\$.

13. LOYERS À RECEVOIR

Au 31 mars 2000, la Corporation enregistrait une subvention à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux pour les intérêts courus mais non exigibles relatifs aux emprunts à long terme inscrits à ses états financiers. Comme la Corporation ne reçoit plus de subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux, ce montant a été converti, avec l'accord du ministère, en « loyers à recevoir ». Ces loyers à recevoir seront remboursés à la Corporation par les établissements, sans intérêt, selon un calendrier de versements prédéterminés échéant en 2033.

Les montants à recevoir au cours des cinq prochaines années se détaillent comme suit :

2009	2010	2011	2012	2013
237	245	220	230	240

14. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LIÉES À LA DETTE À LONG TERME

En vertu de sa loi, la Corporation dépose au Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec géré par le ministère des Finances des sommes dédiées au remboursement d'une partie de ses dettes obligataires. Celles-ci ont généré un rendement de 4,6 % (2007 : 5,0 %).

Les montants des versements (retraits) en capital au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2009	2010	2011	2012	2013
(36 718)	1 320	1 320	1 320	(6 040)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

15. PRÊTS

	2008	2007
Agences de la santé et des services sociaux (*)	820 466	790 696
Établissements du réseau de la santé (**)	1 024 489	1 181 168
Centres de la petite enfance (***)	4 762	7 450
Autres	1 416	2 071
	1 851 133	1 981 385

* Ces prêts incluent un montant de 351,8 M\$ (2007: 435,7 M\$) relativement à des conventions de prêts échéant en 2023 et pour lesquelles il y a en contrepartie un financement à long terme. Les versements sur les prêts sont encaissables le 30 septembre et le 31 mars de chaque année et sont assortis d'une garantie par hypothèque mobilière. Les sommes reçues correspondent aux versements exigibles en capital et intérêts sur les dettes à long terme dont les taux d'intérêt effectifs varient en 2007 et 2008 entre 5,7% et 11,6% pour des échéances entre 2009 et 2023. Également, ces prêts incluent un montant à court terme de 468,7 M\$ (2007: 355,0 M\$) qui consiste en des marges de crédit qui portent actuellement intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30%.

** Ces prêts incluent un montant de 989,4 M\$ (2007: 1 129,2 M\$) qui consiste en des marges de crédit dont le taux équivaut actuellement au taux des acceptations bancaires + 0,30%. Ces prêts incluent un montant de 35,1 M\$ (2007: 52,0 M\$) qui fait l'objet de conventions de prêts à long terme échéant entre 2009 et 2018 et portent intérêt au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30%.

*** Ces prêts sont à court terme et portent actuellement intérêt au taux préférentiel moins 0,5%.

16. CRÉANCES À RECEVOIR – PROJETS MANDATÉS

Les créances à recevoir – projets mandatés comprennent tous les coûts directs majorés des honoraires de gestion et des intérêts, calculés au taux des acceptations bancaires d'un mois + 0,30%, reliés aux projets de construction confiés à la Corporation par le réseau de la santé. Le remboursement de ces créances survient à l'achèvement du projet par l'encaissement du financement réalisé par l'établissement.

17. BIENS IMMOBILIERS

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Immeubles en exploitation				
► Terrains	101 546	–	101 546	96 944
► Bâtiments	2 021 157	382 719	1 638 438	1 661 276
	2 122 703	382 719	1 739 984	1 758 220
Immeubles en cours de construction				
► Terrains	67 764	–	67 764	65 135
► Bâtiments	114 813	–	114 813	61 185
	182 577	–	182 577	126 320
Mobilier et équipement en location				
	43 846	30 526	13 320	17 239
	2 349 126	413 245	1 935 881	1 901 779

FRAIS CAPITALISÉS AUX BIENS IMMOBILIERS

Au cours de l'exercice, les frais suivants ont été capitalisés aux biens immobiliers :

	2008	2007
Intérêts sur emprunts à court terme	5 256	2 700
Charges générales et administratives	894	986

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

18. ACTIFS INCORPORELS

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Développements d'applications et de logiciels	13 020	–	13 020	14 167
Systèmes informatiques	949	456	493	164
	13 969	456	13 513	14 331

Le 31 mars 2008, le Conseil du trésor autorisait par le CT 206189 la nouvelle organisation et répartition des projets ainsi que le nouveau découpage du contour financier du Dossier de Santé du Québec pour un montant autorisé d'emprunt de 130,9 M\$. Ainsi, la Corporation détient la propriété de quatre projets comparativement à trois projets l'an dernier. De plus, selon les directives du ministère de la Santé et des Services sociaux, la Corporation deviendra propriétaire des actifs du projet Index-patient maître (IPME) seulement aux termes des travaux réalisés.

19. IMMEUBLES DESTINÉS À LA VENTE

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	223	–	223	808
Bâtiments	1 083	531	552	15
	1 306	531	775	823

20. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Frais d'émission d'escompte ou de prime liés à la dette à long terme	–	–	–	9 423
Travaux de conservation	28 334	8 862	19 472	19 921
Équipements informatiques	826	560	266	234
Équipements informatiques – Dossier de santé du Québec	1 328	–	1 328	5 664
Mobilier et équipement	1 296	773	523	595
Aménagements de locaux	2 094	474	1 620	1 714
Travaux internes	158	–	158	475
Actifs liés aux produits dérivés	925	–	925	–
	34 961	10 669	24 292	38 026

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

21. COMPTES FOURNISSEURS ET RETENUES SUR CONTRATS À PAYER

	2008	2007
Montant dû au gouvernement du Québec	520	2 360
Agence de la santé et des services sociaux	3 417	2 390
Établissements du réseau de la santé	1 600	1 979
Autres	34 544	33 632
	40 081	40 361

22. INTÉRÊTS COURUS

	2008	2007
Apparentés – entités sous contrôle commun	40 195	41 564
Autres	3 790	14 238
	43 985	55 802

23. EMPRUNTS À COURT TERME

	2008	2007
Billets à escompte		
Institutions financières, 3,60 % à 4,05 %	618 835	1 414 562
Fonds consolidé de la Province de Québec, 3,83 % à 4,05 %	198 271	541 085
Fonds d'amortissement de la Province de Québec, 3,60 %	69 835	–
Financement Québec, 3,61 % à 4,81 %	798 270	–
Fiducie pour la qualité de l'air, 3,63 % à 3,64 %	120 314	–
Fiducie pour les délais d'attente, 3,60 % à 3,63 %	31 635	–
Fiducie pour l'immunisation contre le VPH, 3,55 % et 3,60 %	45 348	–
Fonds des barrages QLK, 3,60 %	3 622	–
Fonds redevances matières résiduelles, 3,60 %	17 038	–
Société de financement des infrastructures locales, 3,60 % à 3,63 %	144 724	–
Billets au pair		
Fonds de financement du gouvernement du Québec	–	310 000
Fonds d'amortissement de la Province de Québec, 3,53 % et 3,56 %	12 852	–
Fonds consolidé de la Province de Québec, 3,53 %	43 511	28 000
	2 104 255	2 293 647

Au 31 mars 2008, la Corporation disposait d'une marge de crédit de 10 M\$. Elle est renouvelable le 31 août 2008. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

24. DETTE À LONG TERME

	Taux effectif	2008	2007
Obligations :			
➤ 11 % et 11,25 %, échéant en 2009 et 2019	11,54 % à 11,82 %	59 857	74 590
➤ Sans versement d'intérêt pour une période de 15 ans à 19 ans et portant intérêt pour le reste à des taux de 68 % à 156 %, échéant de 2013 à 2015 incluant intérêts capitalisables	10,51 % à 10,56 %	116 767	112 526
Emprunts sur billets du Fonds de financement du gouvernement du Québec à des taux variant :			
➤ 3,73 % à 6,52 %, échéant de 2010 à 2039	3,94 % à 6,74 %	1 324 985	1 451 368
➤ 6,77 % et 6,79 %, échéant en 2023	7,0 % et 7,01 %	165 035	175 850
➤ 9,38 %, échéant en 2018 et 2021	9,82 % et 9,98 %	24 906	27 319
➤ Taux des acceptations bancaires canadiennes de trois mois moins écart de rendement nominal de 0,0355 %, échéant en 2039	4,57 %	115 494	–
Emprunts sur billets de Financement-Québec à des taux variant :			
➤ 5,56 % et 6,40 %, échéant en 2009 et 2016	–	601	664
➤ 8,32 %, échéant en 2019	–	452	493
➤ 9,38 %, échéant en 2018	–	419	461
Hypothèques de l'Immobilière SHQ garanties par des immeubles d'une valeur comptable de 100,1 M \$ à des taux variant :			
➤ 6,88 %, échéant de 2020 à 2023	–	12 976	14 460
➤ 7,5 % et 7,88 %, échéant de 2021 à 2029	–	4 407	4 538
➤ 6,88 % et 8 %, échéant de 2020 à 2030	–	15 105	14 489
		1 841 004	1 876 758

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

24. DETTE À LONG TERME (suite)

Les montants des versements en capital à effectuer au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	Financement- Québec*	Fonds de financement du gouvernement du Québec*	Immobilière SHQ*	Autres non apparentés	Total des versements
2009	313	71 759	1 073	53 026	126 171
2010	129	166 208	1 153	4 490	171 980
2011	129	121 595	1 238	17 449	140 411
2012	129	62 942	1 330	19 280	83 681
2013	129	62 542	1 429	22 203	86 303

Des hypothèques mobilières grèvent, en faveur de la Corporation, la subvention ministérielle versée aux intervenants du secteur du réseau de la santé. Celles-ci peuvent être cédées aux créanciers non apparentés de la Corporation pour garantir leurs prêts.

* Entités sous contrôle commun

25. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2008			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Apports reportés	396 661	222 846	173 815	154 586
Passifs liés aux produits dérivés	–	–	–	87
Loyers perçus d'avance	620	107	513	471
	397 281	222 953	174 328	155 144

Au cours de l'exercice, les contributions d'organismes apparentés (3,0 M\$) et non apparentés (3,8 M\$) pour financer des projets de construction se sont élevées à 6,8 M\$ (2007 : 16,9 M\$).

26. CAPITAL-ACTIONS

	2008	2007
Les actions de la Corporation d'hébergement du Québec sont détenues par le ministère des Finances.		
► Autorisé :		
► 5 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 100 \$ chacune		
► Émis et payé :		
► 100 000 actions	10 000	10 000

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

27. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers, la majorité des produits et des charges de la Corporation proviennent d'opérations conclues avec les agences de la Santé et des Services sociaux, les établissements et les organismes du réseau de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces transactions sont mesurées à la valeur d'échange.

De plus, les immeubles acquis d'apparentés pour une contrepartie mineure ou nulle mesurée à la juste valeur s'élèvent à 5,9 M\$ (2007: 11,3 M\$) avec une contrepartie équivalente aux apports reportés ou au surplus d'apport et, donc, inscrits à une valeur comptable nette mineure ou nulle.

La Corporation est également apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Corporation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations mesurées à la valeur d'échange ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

28. INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Produits dérivés

Dans le but de couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt sur les activités de financement à court terme avec le ministère des Finances du Québec, la Corporation a conclu des swaps de taux d'intérêt. Les swaps conclus sont pour une durée inférieure à une année.

De plus, au cours de l'exercice, la Corporation a conclu un contrat de swap de taux d'intérêt afin de gérer les risques financiers liés à l'émission d'une dette à long terme à taux variable au montant de 116,4 M\$ en réduisant son exposition à la volatilité des marchés. Ce contrat ne respecte pas les principes de la comptabilité de couverture.

	2008		2007	
	Juste valeur	Montant notionnel	Juste valeur	Montant notionnel
Swaps de taux d'intérêt	925	1 987 250	(158)	2 293 647

Les échéances des swaps de taux d'intérêt en vigueur au 31 mars 2008 varient entre 29 et 135 jours. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est établie en fonction de l'actualisation des flux de trésorerie selon les taux futurs qui sont extrapolés de façon implicite à partir de la courbe du marché des facteurs d'actualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Autres instruments financiers

En millions de dollars	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dettes à long terme (1)	1 841	2 034	1 877	2 076
Sommes à recevoir du gouvernement du Québec liées à la dette à long terme (2)	62	67	68	73
Emprunts à court terme (3)	2 104	2 104	2 294	2 294
Prêts (4)	1 851	1 900	1 981	2 036
Loyers à recevoir (5)	8	-	9	-
Autres éléments d'actif et de passif (6)	574	-	653	-

La juste valeur des instruments financiers a été établie en fonction des méthodes et des hypothèses suivantes :

- 1) Actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour des titres de nature semblable quant à l'échéance et au taux d'intérêt.
- 2) Compte tenu de la valeur au marché des placements du fonds d'amortissement y afférent.
- 3) Correspond à la valeur comptable des titres étant donné leur court délai de renouvellement.
- 4) Un montant de 400,5 M\$ (2007 : 490,4 M\$) représente la juste valeur des prêts équivalents à celle de la dette à long terme attribuable à ces créances, compte tenu que les sommes à recevoir correspondent aux versements exigibles en capital et intérêts sur ces mêmes dettes. Un montant de 1 499,3 M\$ (2007 : 1 545,7 M\$) n'a pas été évalué et a été considéré à la valeur comptable compte tenu de l'absence de marché pour ce type de prêt. Ces prêts sont à taux variables pour des échéances généralement indéterminables.
- 5) La juste valeur des loyers à recevoir ne peut être estimée compte tenu de l'absence de marché pour ce type de créances. Ces loyers à recevoir s'échelonnent sur une période restante de 25 ans et ne portent pas intérêt.
- 6) La juste valeur des chèques en circulation moins encaisse, des créances, des frais payés d'avance, des créances du gouvernement du Québec relatives aux projets à l'étude retirés, des créances à recevoir – projets mandatés, des comptes fournisseurs et des retenus sur contrats à payer et des intérêts courus équivaut à leur valeur comptable étant donnée soit leur courte période d'échéances, soit leur échéance indéterminable.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET DE CRÉDIT

La majorité des dettes à long terme sont émises à des taux d'intérêt fixes, réduisant ainsi au minimum les risques liés aux flux de trésorerie et aux taux d'intérêt. De plus, l'exposition au risque de taux d'intérêt de la dette à long terme est très limitée du fait que tous les coûts d'intérêt sont refacturés par le biais des baux de location au réseau de la

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

28. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

santé et par les conventions de prêts. La Corporation est surtout exposée aux risques associés aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à court terme. La Corporation désigne certains swaps de taux d'intérêt à titre de couvertures des dettes sous-jacentes.

Le risque de crédit est très limité puisque le ministère de la Santé et des Services sociaux reconnaît dans ses budgets de dépenses les engagements financiers que les établissements de santé ont contractés sur les baux et sur les prêts.

29. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Au 31 mars 2008, le solde non complété des contrats signés par la Corporation faisant l'objet d'engagements contractuels totalise 96,9 M\$ (2007 : 93,5 M\$), dont 37,2 M\$ (2007 : 43,5 M\$) pour des projets en cours, 35,6 M\$ (2007 : 46,0 M\$) pour des projets à l'étude et 21,7 M\$ (2007 : 1,6 M\$) pour les projets du Dossier de Santé du Québec pour lesquels la Corporation est propriétaire.

Instruments de crédit

Les instruments de crédit utilisés afin de répondre aux besoins de financement des clients de la Corporation représentent le montant maximal du crédit additionnel que la Corporation pourrait être obligée de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Le montant total des instruments de crédit ne représente pas nécessairement les besoins de trésorerie et équivalents de trésorerie futurs car ces instruments peuvent expirer ou être résiliés sans avoir donné lieu à des sorties de fonds. Le tableau ci-dessous présente les montants contractuels non utilisés.

	2008	2007
Prêts		
Agences de la santé et des services sociaux	396 658	324 513
Établissements du réseau de la santé	11 376	11 692
Centres de la petite enfance	-	1 012
Autres	-	108
	408 034	337 325

ÉVENTUALITÉS

Réclamation d'assurance

Une réclamation de 35 M\$ a été acheminée aux assureurs relativement à l'incendie survenu à l'Hôtel-Dieu de Roberval en décembre 1998. De ce montant, une somme de 8,8 M\$ avait été versée par l'assureur au 31 mars 2008. À la date de préparation des états financiers, la Corporation n'était pas en mesure d'évaluer le montant additionnel qui pourrait résulter de cette réclamation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

29. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (suite)

Financement des franchises attenantes aux polices d'assurance responsabilité civile et professionnelle des établissements participant au programme d'assurance de l'Association des hôpitaux du Québec

En vertu de l'article 472.1 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (L.R.Q., chapitre S-4.2), la Corporation peut être appelée à garantir l'exécution de toute obligation à laquelle une association reconnue par le ministre en vertu de l'article 267 de cette même loi est tenue relativement à la gestion d'une franchise afférente à un contrat d'assurance négocié et conclu par cette association à l'avantage de ses membres. Elle peut également avancer à cette association toute somme jugée nécessaire dans le cadre de cette gestion.

Le ministre peut, aux conditions déterminées par le gouvernement, rembourser à la Corporation toute somme qu'elle peut être appelée à verser en vertu de cette garantie.

Poursuites judiciaires et réclamations

Des poursuites judiciaires et des réclamations contre la Corporation, au montant de 32,9 M\$, sont en cours à la date de préparation des états financiers. Cependant, sur la foi des renseignements disponibles, la direction est d'avis qu'il est peu probable qu'une responsabilité quelconque soit considérée importante quant à ces réclamations et poursuites par rapport à la situation financière de la Corporation.

Le cas échéant, tout paiement par la Corporation sera soit comptabilisé aux charges de l'exercice, soit capitalisé aux immeubles selon la nature de la réclamation, ou soit réduit des provisions déjà inscrites aux livres, s'il y a lieu.

30. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Les membres du personnel de la Corporation participent soit au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF), au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS), administrés par un organisme du gouvernement du Québec. Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2008, le taux de cotisation de la Corporation au RREGOP a augmenté de 7,06 % à 8,19 % de la masse salariale et celui du RRPE et RRAS a augmenté de 7,78 % à 10,54 %.

Les obligations de la Corporation envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur. Les cotisations de la Corporation imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 0,5 M\$ (2007 : 0,4 M\$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 31 mars 2008

(en milliers de dollars)

30. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

PROVISION POUR CONGÉS DE MALADIE ET VACANCES

	2008			2007
	Vacances	Maladie	Total	Total
Solde au début				
Montants transférés*	778	1 168	1 946	1 822
Charge de l'exercice	2	47	49	(15)
Sous-total	801	346	1 147	950
	1 581	1 561	3 142	2 757
(Moins)				
Prestations versées au cours de l'exercice	679	462	1 141	811
Solde à la fin	902	1 099	2 001	1 946

Le solde de cette provision est inclus au poste « Comptes fournisseurs et retenues sur contrats à payer ».

* Les montants transférés représentent les vacances et maladies à payer ou radiées à la suite de transferts d'employés entre le gouvernement du Québec et la Corporation. Ces montants sont présentés dans le poste « Autres charges » des charges générales et administratives.

31. FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie qui figurent dans l'état des flux de trésorerie comprennent les montants suivants comptabilisés au bilan :

	2008	2007
Encaisse	-	12 378
Chèques en circulation moins encaisse	(3 070)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 070)	12 378

Les intérêts payés par la Corporation au cours de l'exercice s'élevaient à 232,3 M\$ (2007 : 203,7 M\$). Les intérêts encaissés par la Corporation au cours de l'exercice s'élevaient à 76,1 M\$ (2007 : 67,1 M\$).

Au cours de l'exercice, des actifs incorporels ont été acquis à un coût total de 10,2 M\$ (2007 : 13,8 M\$), dont un montant de 3,3 M\$ (2007 : 2,2 M\$) déboursé au cours de l'exercice. Un montant de 0,8 M\$ a été déboursé au cours de l'exercice pour les acquisitions de l'exercice précédent. Par ailleurs, au cours de l'exercice un montant de 10,8 M\$ a été retiré des actifs incorporels suite aux directives du ministère de la Santé et des Services sociaux et a été reclassé dans les créances.

De plus, des biens immobiliers ont été acquis à un coût total de 79,2 M\$ (2007 : 78,0 M\$), dont un montant de 58,8 M\$ (2007 : 63,4 M\$) déboursé au cours de l'exercice. Un montant de 18,6 M\$ (2007 : 15,5 M\$) a été déboursé au cours de l'exercice pour les acquisitions de l'exercice précédent. De plus, du solde de l'acquisition totale des biens immobiliers, 20,9 M\$ (2007 : 11,5 M\$) ont été acquis par la comptabilisation de l'excédent de la juste valeur des biens acquis sur leur coût lorsque la contrepartie était mineure ou nulle.

32. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2007 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2008.



RÉALISATIONS

2007-2008

CSSS du Nord de Lanaudière
Centre hospitalier régional
de Lanaudière
Saint-Charles-Borromée



RÉALISATIONS

2007-2008

PROJETS MIS À L'ÉTUDE EN 2007-2008

PROPRIÉTÉ DE L'ÉTABLISSEMENT

Fleurimont

- Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke
- Hôpital de Fleurimont

Agrandissement et réaménagement

7 236 000 \$

PROJETS MIS À EXÉCUTION EN 2007-2008

PROPRIÉTÉS DE LA CORPORATION

Beloil

- CSSS Richelieu-Yamaska
- CLSC de Beloil et Mont-Saint-Hilaire

Construction d'un carrefour de services intégrés – Phase 1

7 995 000 \$

Longueuil

- Centre Montérégien de réadaptation
- Réaménagement

2 763 000 \$

Magog

- CSSS de Memphrémagog
- Agrandissement et réaménagement

32 620 000 \$

Québec

- CSSS de la Vieille-Capitale
- Maison des naissances

Construction

3 435 413 \$

Sainte-Adèle

- CSSS des Pays-d'en-Haut
- CLSC – CHSLD des Pays-d'en-Haut

Construction d'un CHSLD de 112 lits et du siège social du CLSC

20 979 000 \$

Sainte-Thérèse

- CSSS de Thérèse-de-Blainville
- CLSC de Thérèse-de-Blainville

Construction d'un CLSC

15 291 000 \$

Trois-Rivières

- Centre hospitalier régional de Trois-Rivières
- Pavillon Sainte-Marie

Construction d'un pavillon pour la Faculté de médecine de l'Université de Montréal

9 332 000 \$

PROPRIÉTÉS DES ÉTABLISSEMENTS

Cowansville

- CSSS La Pommeraie
- Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins

Agrandissement et réaménagement du centre ambulatoire et de l'urgence

21 727 000 \$

Gatineau

- CSSS de Gatineau
- Pavillon de Hull

Agrandissement et réaménagement de l'urgence

18 738 000 \$

Granby

- CSSS de la Haute-Yamaska
- Centre hospitalier de Granby

Agrandissement et réaménagement de l'urgence

20 641 000 \$

RÉALISATIONS 2007-2008

Greenfield Park

➤ Hôpital Charles-LeMoine
Construction d'un centre intégré
de lutte contre le cancer

99 452 000 \$

Kuujuuaq

➤ Régie régionale de la santé et
des services sociaux du Nunavik
Construction de 54 unités de logement
pour le personnel

22 663 000 \$

Matagami

➤ Centre régional de santé et de services
sociaux de la Baie James
➤ Centre de santé Isle-Dieu
Réaménagement

5 594 000 \$

Montréal

➤ Centre hospitalier de St-Mary
Agrandissement et réaménagement
du service de dialyse

5 382 000 \$

Montréal

➤ Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
Aménagement d'une unité de 14 lits
de soins coronariens

4 424 000 \$

Québec

➤ Centre hospitalier affilié universitaire
de Québec
➤ Hôpital de l'Enfant-Jésus
Construction d'un centre multidisciplinaire
de développement de génie tissulaire

20 614 000 \$

Rimouski

➤ CSSS de Rimouski-Neigette
➤ Hôpital régional de Rimouski
Agrandissement et réaménagement

16 979 000 \$

PROJETS MIS EN SERVICE EN 2007-2008

PROPRIÉTÉS DE LA CORPORATION

Châteauguay

➤ CSSS Jardins-Roussillon
➤ Centre hospitalier Anna-Laberge
Agrandissement et réaménagement
de l'urgence

8 325 000 \$

Contrecoeur

➤ CSSS Pierre-Boucher
➤ Centre d'hébergement Contrecoeur
Agrandissement et réaménagement

6 925 000 \$

Québec

➤ Centre de réadaptation en déficience
intellectuelle de Québec
Agrandissement et réaménagement
du siège social

4 577 000 \$

Québec

➤ Centre d'hébergement du Boisé ltée
➤ Centre d'hébergement du Boisé
Construction d'un CHSLD de 64 lits

13 234 000 \$

Sainte-Marie

➤ CSSS du Grand Littoral
➤ CLSC et CHSLD de Sainte-Marie
de la MRC Nouvelle-Beauce
Construction d'un CLSC
et d'un CHSLD de 66 lits

16 876 000 \$

Thetford Mines

➤ CSSS de la région de Thetford
➤ Hôpital et Centre d'hébergement
Saint-Joseph
Construction d'un CHSLD de 112 lits

15 035 000 \$

RÉALISATIONS 2007-2008

PROPRIÉTÉS DES ÉTABLISSEMENTS

Granby

- CSSS de la Haute-Yamaska
- Centre hospitalier de Granby

Agrandissement et réaménagement

12 289 700 \$

Kuujuuaq

- Régie régionale de la santé
et des services sociaux du Nunavik

Construction de 26 unités de logement
pour le personnel

10 467 000 \$

La Pocatière

- CSSS de Kamouraska
- Centre Notre-Dame-de-Fatima

Agrandissement et réaménagement
de l'urgence et des soins intensifs

7 946 000 \$

Longueuil

- CSSS Pierre-Boucher
- Centre hospitalier Pierre-Boucher

Intensification des services ambulatoires

63 536 000 \$

Montréal

- Centre hospitalier de l'Université
de Montréal
- Hôtel-Dieu du CHUM

Réaménagement de l'urgence
et des soins intensifs

6 550 000 \$

Montréal

- Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal
- Réfection de l'entrée
et de la distribution électrique

8 790 000 \$

Montréal

- Hôpital Santa Cabrini
- Agrandissement et réaménagement
de l'urgence

22 307 000 \$

Saint-Hyacinthe

- Centre de santé et de services sociaux
Richelieu-Yamaska
- Hôpital Honoré-Mercier

Réhabilitation de l'hôpital

144 078 000 \$

Saint-Jean-sur-Richelieu

- CSSS Haut-Richelieu-Rouville
- Centre Gertrude-Lafrance

Réaménagement

3 282 000 \$

Sherbrooke

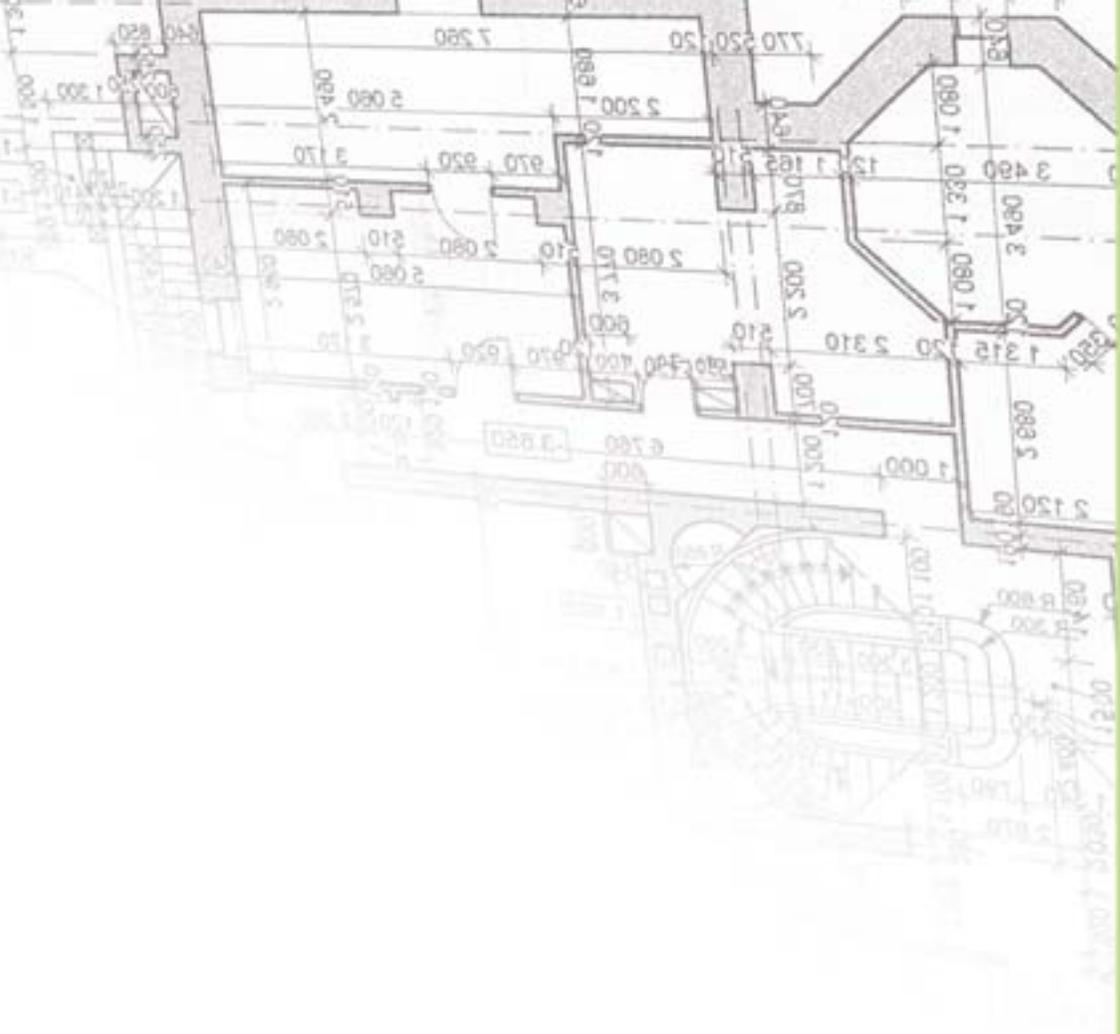
- CSSS – Institut universitaire
de gériatrie de Sherbrooke
- Hôpital et Centre d'hébergement Argyll

Agrandissement et réaménagement

22 695 000 \$

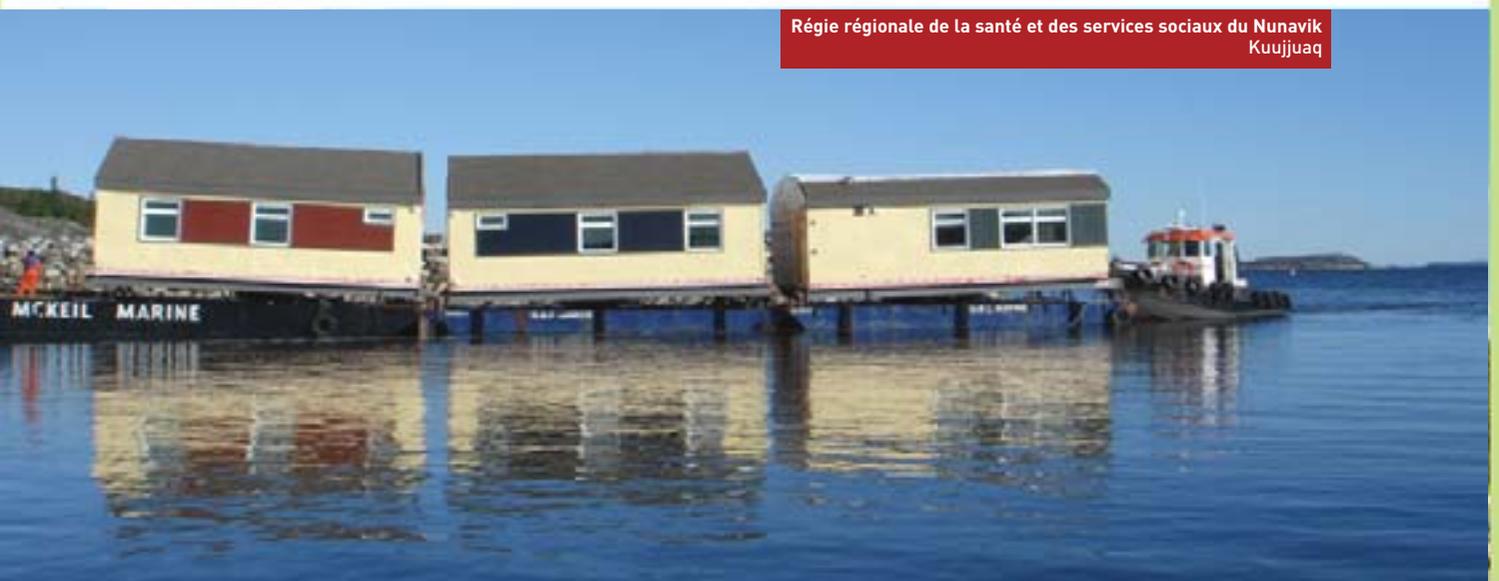


CSSS du Nord de Lanaudière
Centre hospitalier régional
de Lanaudière
Saint-Charles-Borromée



DES IMMEUBLES EN SANTÉ ...POUR LE MIEUX-ÊTRE DES USAGERS

Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
Kuujjuaq



SIÈGE SOCIAL

2535, boul. Laurier, 5^e étage
Québec (Québec) G1V 4M3

Tél. : 418 644-3600
Télec. : 418 644-3609

BUREAU DE MONTRÉAL

3700, rue Berri, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2L 4G9

Tél. : 514 873-2000
Télec. : 514 864-7306

www.chq.gouv.qc.ca

Corporation
d'hébergement

Québec 